COURANT ★ ALTERNATIF

courant ★ alternatif

MENSUEL ANARCHISTE - COMMUNISTE | N ¡253 | OCTOBRE 2015 | 3 €

- DOSSIER "REFUGIES" LES MURS - LES CAMPS..
- BOYCOTT DE L'ETAT D'ISRAËL: UN BILAN

OUVRONS TOUTES LES FRONTIÈRES !

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Reims/Poitiers et maquetté à Nantes**

La commission journal de Octobre aura lieu à **Paris**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

○ **10 numéros + hors séries**	**30 euros**
○ Sans les hors séries	25 euros
○ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
○ En soutien	+ de 30 euros
○ À l'essai (3 numéros)	5 euros
○ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Pour contacter l'OCL localement

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
à Lille: ocl.nord@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison de l'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
à Grasse:
ocl.sudest@gmail.com
à Valence:
ocl-valence@riseup.net

CONTACTS
Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE

ÉDITO ▸ PAGE 3

SOCIAL

▸ PAGE 4, 5 Tout est à redouter!

▸ PAGE 6 A propos des éleveurs sanctionnés après des contrôles

ANTINUCLÉAIRE

▸ PAGE 7, 8 Retour sur le camp VMC de Bure

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ▸ PAGE 9

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

▸ PAGE 10, 11 La lutte anti aéroport et les mobilisations à venir

DOSSIER "REFUGIÉS"

▸ PAGE 12, 13 Une chance pour le capitalisme européen

▸ PAGE 14 À 17 Les camps - Externalisation de la demande

▸ PAGE 18 À 20 Les barrières de protection, autant de "Murs de la Honte"

▸ PAGE 21, 22 15 ans après, et pas une ride!...

▸ PAGE 23 Liberté pour Abdul Rahman Haroun

BIG BROTHER ▸ PAGE 24, 25

PAYS BASQUE

▸ PAGE 26 Solidarité contre la répression

INTERNATIONAL

▸ PAGE 27 À 29 Impact de BDS,"Boycott- Désinvestissement-Sanctions"

▸ PAGE 30 Appel à soutien de BDS 34

CRITIQUE DE LIVRES

▸ PAGE 31 Les nouveaux partisans, histoire de la GP par "de la base"

INITIATIVES ▸ PAGE 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
octobre 2015
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Solidarité !

Migrant Files» est un projet porté par une dizaine de journalistes européens visant à compter précisément le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants morts à cause des politiques migratoires des Etats membres de l'Union Européenne. C'est ainsi qu'ils ont pu comptabiliser plus de 30 000 personnes mortes ou disparues aux portes de l'Europe en 15 ans. Des images, il y en a eu… plus horribles les unes que les autres, et il a fallu attendre quinze ans pour qu'une photo d'un gamin mort venant d'échouer sur une plage en Turquie émeuve «la toile» (comme ils disent) et fasse la une des grands médias dont la plupart vomissaient auparavant ces réfugiés.

De plus en plus d'européens se montrent favorables à l'accueil de ces réfugié-e-s. Des tas d'initiatives de solidarité et de générosité ont lieu ; à noter tout de même que ces solidarités existaient déjà, par exemple, pour les familles de sans papiers ayant des enfants scolarisés (en lien avec le réseau d'éducation sans frontières) ou avec des migrant-e-s vivant dans une certaine misère matérielle dans certains quartiers des grandes villes ou pourchassés par la police à Calais. Si l'allégorie de «la bête immonde» pouvait enfin reculer, ce n'est pas nous qui viendrions nous en plaindre.

Dans ce que nous espérons être un océan de «Refugees Welcome», nous devons poser et aborder des questions incontournables et fondamentalement politiques. Il nous faut inlassablement rappeler que ces gouvernements sont pour la plupart, par leur politique impérialiste et leurs interventions militaires aux côtés des Etats-Unis (ainsi que des monarchies du Golfe), pour une large part responsables du chaos politique, économique, social et humanitaire qui règne dans les pays fuits par ces populations.

De la part des Etats, en particulier français, cet accueil déjà limité en nombre (pas question de remettre en cause notre politique migratoire) est extrêmement sélectif. Pas question d'accueillir des réfugiés économiques ! Il faut affirmer clairement que les conditions économiques constituent une base tout à fait légitime pour la décision de partir sur les routes et les mers. L'exploitation économique et la persécution politique sont toujours inextricablement mêlées et la dynamique des guerres et des persécutions politiques a des origines économiques à chaque fois bien identifiables. Il n'y a pas de différences à faire entre un réfugié syrien et un migrant, africain ou venant d'Europe de l'Est. C'est déjà notre première «bataille» à mener dans cet océan de bêtises et d'hypocrisies. Cela implique qu'il va falloir nous solidariser avec les sans-papiers afin que se construise une unité avec ces réfugiés. Ce n'est pas gagné car certaines associations dites de solidarité, financées par l'Etat, comme par exemple France Terre d'Asile, font tout pour diviser ces populations et font le sale boulot des autorités politiques et administratives.

La politique européenne qui se met en place pour tenter de gérer ces flux migratoires est à vomir. Ces gouvernements européens veulent sélectionner leurs réfugiés. C'est ainsi que devrait s'ouvrir en Grèce et en Italie des «hots-pots» permettant de faire le tri entre les vrais et les faux. Ce tri va nécessairement se faire suivant la nationalité du demandeur… Les Syriens ont toutes leurs chances d'être retenus, quant aux africains de nos ex-colonies par exemple, ce sera porte close et la reconduite à la frontière. Il faut reconnaître que les Syriens qui viennent de franchir la forteresse de l'Europe sont souvent éduqués, venant d'un pays où le système éducatif classique et professionnel est assez avancé dans certains domaines comme les formations médicales. L'Allemagne ne s'y est d'ailleurs pas trompé, elle qui recherche pour ses entreprises ce type de «marchandise humaine». Ces critères de choix pour l'attribution du statut de réfugié reposeront bien évidemment sur des critères économiques bien choisis. Il y a actuellement plus de 4 millions de réfugiés syriens dont la plupart vivent dans des camps : près de 2 millions en Turquie, plus d'1 million au Liban et plus de 600 000 en Jordanie. Ces populations constituaient pour la plupart le prolétariat industriel et la petite paysannerie de montagne. Elles vivent, bien évidemment dans l'espoir d'un retour en Syrie et n'ont pas généralement les moyens financiers, physiques, … de se déplacer en masse vers l'Allemagne, la Suède, encore moins le Royaume-Uni. Mais ces camps sont une menace potentielle pour nos politiciens. Comme le dit Hollande, les Européens doivent prendre la décision de «travailler avec la Turquie» afin de faire en sorte que «ceux qui sont en Turquie puissent y rester…» Les Européens doivent également travailler avec les pays où des camps de réfugiés existent, «qui doivent être beaucoup plus aidés», car «si les réfugiés sortent des camps, alors ce sera un mouvement que nous ne pourrons plus maîtriser»

Dans ce contexte la France s'apprête à bombarder la Syrie, les embarcations des passeurs en Libye, à donner du fric à Erdogan en Turquie et à «accueillir» son immigration syrienne choisie ! Pour ceux et celles qui ne seront pas choisis ce sera la répression, l'expulsion, …

Nous devons apporter notre solidarité active aux réfugiés-migrants et clamer notre revendication d'ouverture de toutes les frontières dans un monde où se multiplient les murs et les camps. Nous devons aussi populariser et nous solidariser avec toutes les démarches de libération ou de contestation laïques des populations d'Irak et de Syrie ; nous pensons tout particulièrement aux Kurdes.

Reims, le 25/09/2015.

Tout est à redouter !

Depuis le dernier article dans le CA d'avril 2015, les choses se précisent pour l'ancien leader nordiste de la vente par correspondance. La direction bloque désormais les départs volontaires et réaménage le temps et les postes de travail tandis que le nouveau site logistique ultra-modernisé de la Martinoire se construit, blesse déjà et fait craindre le pire pour les nouvelles conditions de travail dans le secteur !

Plus personne ne part ! L'arnaque du PSE

Début septembre, les syndicats CGT et FO ont déposé aux Prud'hommes de Roubaix, 15 dossiers de salarié-e-s pour «défaut d'accord , une trentaine d'autres devraient suivre. Ce désaccord porte sur les modalités d'application du PSE (cf encart) qui prévoit la suppression de 1 178 postes jusque 2017, soit par des départs anticipés ou non à la retraite, soit par des départs dits volontaires vers des reclassements. Or aujourd'hui, les quotas ont été atteints et pour ceux qui veulent encore quitter le navire, ce n'est plus possible. Ces refus touchent surtout les ouvriers de la logistique et la relation-clients. De quoi dégoûter Ali qui comme les autres «voulait gagner 1 ou 2 ans de salaire pour après faire une formation» financée par la fiducie (1). Car après, le futur semble bien bouché pour les reconversions, 40 % de ceux qui sont partis volontairement sont au chômage, les autres ont trouvé dans l'aide à la personne, l'aide maternelle ou encore dans la manutention.

On ferme les robinets d'un côté et de l'autre, la direction recrute des gros bonnets dans la pub, l'Internet et bien sûr les ressources humaines pour finir de faire le ménage.

A l'image de Pascal Lafon, nouveau RH aux dents longues puisqu'il était avant chez Rabot-Dutilleul (grosse boîte de bâtiment dans le Nord), Bricoman et les boulangeries Paul. Ce dernier (2) se ferait un fixe de 130-180 000 euros, de quoi dégoûter encore un peu plus. Avec le recul, tout cela a été parfaitement orchestré. Aux lendemains des grèves de 2014, la direction a joué profil bas et a laissé partir beaucoup de salarié-e-s, aujourd'hui elle bloque les départs et se permet de réaménager les postes de travail à sa guise, en attendant les licenciements proprement dits en 2017 ou même avant. A la logistique, il ne doit rester que 550 salarié-e-s, il y en a encore environ 700...

Loi de la jungle dans la vente à distance

De l'aveu de ceux qui y travaillent, les stocks se remplissent sans qu'il y ait de grosses ventes et les dernières soldes ont été calamiteuses pour la Redoute. Preuve en est que le secteur de l'anciennement vente par correspondance disparaît pour laisser place à un nouveau modèle : celui de la vente à distance par Internet et de la livraison chrono en moins de 24 h. A voir la fortune exponentielle de Jeff Bezos, le PDG d'Amazon (47 milliards de dollars tout de même), le secteur semble se porter à merveille mais c'est pour mieux cacher sa crise structurelle. Avec ou sans Internet, les stocks grossissent et la consommation n'arrive plus à tout absorber à cause de la baisse des pouvoirs d'achat, les marges diminuent et il faut alors prendre là où l'on peut encore prendre : sur le travail. C'est ce qui se passe dans les hangars de Amazon où les conditions de travail sont dantesques comme le montre de nombreux témoignages (3). La Redoute, elle, veut tout automatiser même les déplacements pour rattraper la concurrence mais ce n'est qu'une fuite en avant de plus ... et un recul considérable pour les conditions de travail. Cela commence par des ouvriers polonais qui ont été appelés pour construire cette nouvelle Martinoire, travaillant au rabais, l'un d'entre eux a été grièvement blessé en faisant une chute.

Bien heureusement des résistances existent notamment par les voies syndicales comme à la Redoute mais aussi par le biais d'une initiative internationale menée par le syndicat polonais Inicjatywa Pracownicza, très présent dans l'entreprise Amazon à Poznan qui a appelé mi-septembre à une rencontre avec des camarades allemands et français d'autres sites. Le compte-rendu de cette réunion n'est pas encore publiée mais l'appel (reproduit page ci-jointe) laisse l'espoir d'une résurgence de la lutte dans le domaine de la logistique (4).

PLAN DE «SAUVEGARDE» OU PLUTÔT DE SUPPRESSION DE L'EMPLOI.

Il a été signé, il y a plus d'un an par la traîtrise de la CFDT centrale alors qu'une lutte importante de la base avait lieu notamment grâce à l'action des Redoutables, pour plus d'infos, voir CA de mai 2014 sur le site de l'OCL + émissions radio de l'Egregore consacrées à ce sujet.

(1) C'est une caisse de 180 millions d'euros que Pinault (ancien propriétaire de la Redoute) a laissé pour organiser la restructuration de la logistique (nouvelle Martinoire) et pour financer les départs volontaires avec un plan de formation et une prime de 20 000 euros. Quelques millions pour se laver les mains !

(2) Selon les bruits de couloirs qui se rapprochent souvent de la réalité

(3) Lire, En Amazonie : infiltré dans le "meilleur des mondes" de JB Mallet, Fayard, 2013

(4) Soulignons les actions du syndicat Verdi en Allemagne qui ont bloqué plusieurs fois des hangars Amazon.

LA PREMIÈRE RENCONTRE DES TRAVAILLEURS D'AMAZON À POZNAN DU 11 SEPTEMBRE JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

Bonjour collègues!

Les travailleurs d'Amazon de Pologne et d'Allemagne proposent la rencontre internationale et invitent à participer à l'échange sur les problèmes, les luttes et les expériences d'organisation.

Depuis l'ouverture du premier Fullfillment Center à Bad Hersfeld en 1999, le management menace de fermer l'entrepôt. Mais depuis, huit FC nouveaux étaient établis en Allemagne, quatre en France, un en Italie, et depuis septembre 2014 trois en Pologne et un en République tchèque. Amazon menace encore avec les fermetures, mais en fait, il établit des capacités nouvelles pour prendre de l'expansion et pour dérouter le volume pendant les grèves.

Dans les deux années dernières, il y avait plus de 20 grèves seulement dans six FC allemands et des FC français. Ces grèves et d'autres formes de lutte ont déjà affecté Amazon et ont conduit aux améliorations des conditions de travail et à une augmentation des salaires dans certains FC. Pour réagir aux actions syndicales, Amazon déroute le volume aux autres FC, vers l'Allemagne, mais aussi vers la Pologne et la France. En plus, des informations fausses sont dispersées concernant les salaires, les normes de travail et les primes dans les autres FC.

Nous ne voulons plus écouter les mensonges de la gestion et nous avons assez qu'Amazon se serve d'un FC contre l'autre, des collègues d'un pays contre les collègues du pays voisin. C'est pourquoi, nous invitons à une rencontre commune pour faire connaissance et pour s'organiser ensemble à travers les frontières des nations. Nous voulons comparer les détails du salaire, les primes et les chiffres et la situation générale dans les différents FCs. En plus, nous voulons collecter les différentes modalités de lutte : les actions avec des T-Shirt, les pétitions, la façon d'informer les conducteurs des camions sur notre lutte, les grèves... Nous voulons aussi discuter sur : quelles actions ont le plus de réussite ? et comment pouvons-nous les améliorer et éviter des fautes la prochaine fois. Enfin, nous voulons trouver une manière de communiquer plus efficace pour les actions à venir.

Nous parlons Polonais, Allemand, Français et Anglais et toutes les langues sont bienvenues. Nous invitons beaucoup de traducteurs.

Amazon workers unite !

Voir le site : https://amworkers.wordpress.com/

25 septembre marche et rencontre à Calais

Une marche des habitants était annoncée vers le centre de Calais. Dans les faits, chacun vaque à ses occupations, aller chercher de l'eau, défricher un espace dans les buissons épineux, construire une cabane, faire la queue aux différentes distributions de nourriture ou autres quelque part dans le campement. Des nuages de fumée s'élèvent au-dessus de tas de détritus qu'on brûle : à défaut de gestion des déchets, on fait avec les moyens du bord.

Un ballet de véhicules, voitures, utilitaires de location ou au logo d'une association, passe par les chemins, obligeant les habitants à s'écarter. Contraste entre ceux qui sont dans la société des "in", assis dans leur voiture, et les "out", qui font la queue pour manger et s'écartent devant les voitures. Difficile aussi de traverser le bidonville sans croiser une caméra ou l'objectif d'un appareil photo professionnel : le bidonville est un lieu où l'on vient prendre des images.

La marche de la CISPM (Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrants), en soutien aux exilé-e-s de Calais, est partie de devant le CRA (Centre de Rétention Administrative) de Coquelles, pour traverser le centre-ville d'un pas vif. Quelques insultes racistes, mais aussi des signes de solidarité, témoignant des contrastes qui partagent la population calaisienne.

Arrivée au bidonville vers 17h30. Un groupe d'exilé-e-s accueille la marche. Assez vite, le cri de protestation "No jungle ! No jungle", le refus d'être parqué-e-s là dans des conditions indignes. Un mouvement se fait vers l'autoroute, repoussé par les CRS. La marche se continue à travers le bidonville. Stupéfaction de la part des personnes qui découvrent le bidonville. Retour à l'entrée. Des discussions s'engagent. À la tombée de la nuit, de petits groupes d'exilé-e-s passent et s'éloignent pour aller tenter leur chance vers l'Angleterre. L'avenir dira si une graine a été semée.

Extrait du blog : passeursdhospitalites.wordpress.com où vous pourrez être informés chaque jour sur ce qu'il se passe à Calais

Contrôles sociaux et sanctions économiques en agriculture comme ailleurs!

Le 31 juillet 2015, à deux pas de nos rencontres libertaires d'été, nous avons participé avec plusieurs dizaines d'habitant-e-s de la vallée, à un rassemblement « accueillant » des contrôles de la Direction Départementale des Territoires de l'Ariège.

Après des manifs et autres mobilisations à Foix, cette DDT venait enquêter sur le terrain sur une soi-disant fausse déclaration d'un éleveur de chèvres. Cet éleveur avait, à cette occasion, rédigé le texte ci-dessous.

La multiplication des contrôles

opérés par I'administration chez les éleveurs - qu'ils soient sanitaires ou liés à I'octroi de « primes » - entretient une pression qui affecte essentiellement les petites fermes. La peur et la soumission que ces contrôles instituent poussent les paysans à s'aligner sur des critères qui vont à I'encontre de leur réalité : maintien de la biodiversité ici, obligation d'espaces ouverts Ià (ce que I'administration appelle « la bonne gestion du milieu »), normes fromagères établies sur des critères industriels, etc. Ces contrôles révèlent aussi que certains profitent bien du système et savent « optimiser » les primes en accaparant au besoin encore un peu plus de terres .

Ceux-là ne seront pas inquiétés, continuant à bénéficier de la reconnaissance de la Profession. Lorsqu'un contrôleur débarque sur une ferme, nous sommes mis dans la position d'irresponsables, et a priori soupçonnables de mauvaise utilisation des deniers publics, et donc sanctionnables. Cette situation n'est d'ailleurs pas I'apanage de la paysannerie : la sphère du travail comme celle du non-travail assorti d'allocations sont de plus en plus sous l'emprise de contrôles visant à la fois à standardiser les pratiques et à nous soumettre à des conditions et à des devoirs dictés par des impératifs de rentabilité économique et de consommation qui ne sont pas les nôtres.

Pourquoi les éleveurs ne peuvent-ils se passer des primes ?

Les sommes qui nous sont attribuées annuellement ne constituent pas une prime ou un cadeau - un treizième mois en quelque sorte -, elles ne sont qu'une compensation à des prix agricoles qui ne permettent pas d'assurer un revenu minimum. Nous n'avons pas eu le choix d'accepter ou non ce système. Il a été imposé par des décisions politiques visant à maintenir des prix relativement bas pour les produits alimentaires, à la fois pour favoriser leur exportation - rendre les produits européens compétitifs par rapport à d'autres agricultures, notamment des pays du sud - et pour libérer du « pouvoir d'achat » pour d'autres secteurs de consommation : il fallait casser les derniers réflexes d'autosubsistance et baisser les prix des produits alimentaires pour grossir les rangs des consommateurs.

Une société industrielle avancée ne peut être qu'une société où la nourriture est à la fois abondante et bon marché, c'est-à-dire qu'elle représente une faible part des dépenses des gens, qui peuvent ainsi consacrer leurs ressources aux produits électroménagers, au tourisme, à la « culture », à la quincaillerie électronique. C'est, aux yeux des économistes, le signe le plus sûr du progrès permis par la croissance exceptionnelle des Trente Glorieuses. De successives « lois de modernisation agricole » ont donc progressivement transformé un des derniers secteurs autonomes de l'économie pour créer I'agriculture industrielle. Comme toute industrie, c'est une activité extrêmement capitalistique, c'est-à-dire qui nécessite de lourds investissements et des consommations considérables pour produire mais qui ne peut être rentabilisée par «le jeu du marché ». Au prix où les agriculteurs vendent leurs produits, en direct ou à des intermédiaires, ils ne peuvent ni en tirer le moindre revenu, ni même payer leurs fournisseurs.

La bureaucratie agricole se sert donc de cette dépendance pour imposer ses orientations et ses directives à coup de contrôles, d'amendes et de retraits d'aide. Cette agriculture assistée et dirigée, c'est cela pour nous I'agriculture industrielle, qu'elle soit chimique, bio ou paysanne. C'est I'agriculture qui alimente la société industrielle et qui permet le mode de vie urbain, en ville comme en campagne.

Le « contrôle surface » sur la ferme à Laborie du 20 août 2O14

Ce contrôle a porté entre autre sur deux parcelles boisées « non contrôlables par télédétection » - car nous sommes télé-surveillés... comme c'est rassurant! Les contrôleurs ont conclu au déclassement de ces deux parcelles, jugées « sans ressources fourragères ». Ces bois représentent une surface de près de quatre hectares, sur à peine neuf que compte la ferme ; ils constituent le seul apport fourrager pour les chèvres de I'automne jusqu'au printemps ; je les déclare donc depuis des années en qualité de « landes et parcours » et c'est à ce titre qu'ils sont éIgibles aux primes.

Désormais, la DDT, qui a validé le travail des contrôleurs les considère comme des « anomalies » de déclaration. Cela amène à faire disparaître arbitrairement quatre hectares dans mes rotations de pâturage et tout cela parce que des experts ont décidé que telle est la réalité, au mépris des protestations de l'éleveur qui sait par sa pratique qu'il n'en est rien ; je me vois donc sanctionné pour fausse déclaration : 4600 euros à rembourser, ente un acompte à restituer et des pénalités. Cette somme, j'ai décidé de ne pas la payer, d'une part parce qu'elle équivaut à peu près à la prime que je percevais annuellement jusque là et qu'elle constitue un droit à un minimum vital, et d'autre part qu'elle matérialise le déni de notre réalité et que c'est suffisamment révoltant pour qu'à un moment on dise : « ça suffit ! ».

Par-delà la lutte contre le bouclage électronique de nos animaux, et plus globalement contre la rationalisation des pratiques agricoles, ce qui nous a rassemblé, paysans et non-paysans, c'est bien une critique commune du monde industriel et du contrôle social permanent qu'il induit ; c'est aussi une tentative de ne plus se soumettre, de reconstruire collectivement des bouts d'autonomie, où que I'on soit, face aux contraintes administratives.

C'est enfin une nécessité urgente à affirmer clairement ce que nous sommes ici et maintenant : des petits paysans en butte à I'administration, une administration qui continue à ne reconnaître que I'agriculture industrielle alors qu'elle est incapable de gérer les gâchis tant humains que sociaux, sanitaires et environnementaux que ce type d'agriculture continue de générer.

A Laborie, le vendredi 31 juillet 2015.

Bure : retour sur le camp VMC

Au début du mois d'août 2015, près de Bure sur la site de l'ancienne gare de Luméville en Ornois, se sont réunis quelques centaines de militant-es. Si la motivation principale était l'opposition au projet de laboratoire d'enfouissement "CIGEO" c'est en fait à une multiplicité d'échanges et de débats auquel nous avons pu assister.

Arrivée et premières impressions sur le camp

Pour être tout a fait honnête, il faut préciser que les deux rédacteurs de cet article n'ont rejoint le camp que jeudi, notre perception est donc d'autant plus partial qu'elle est partielle. De plus n'ayant été à aucun moment partie prenante de l'organisation de ce camp, il apparaît toujours facile de critiquer à posteriori. Ces quelques mots ne se veulent donc que le compte rendu critique de notre expérience.

L'accès au lieu vaut déjà programme. Perdus au fond de la Meuse et de la Haute Marne, avec ses départementales et leurs imperfections dues aux rigueurs de l'hiver et aux restrictions budgétaires, la rencontre d'une autoroute fraîchement bitumée ("merci l'ANDRA"), l'apparition de bâtiments à l'architecture futuriste dans ce coin de campagne dépeuplée annonçait notre arrivée prochaine dans ce no (wo)man's land en voie de colonisation.

Le site de la Gare de Luméville est un site privé, ce qui permet de réduire les risques vis a vis d'une intervention des forces de l'ordre. Un premier tour du camp, à la recherche de têtes connues, nous font relever l'hétérogénéité des personnes présentes, beaucoup de jeunes, mais aussi beaucoup de groupes affinitaires. Une impression déjà rencontrée sur les ZAD et/ou dans les réunions d'associations environnementalistes.

La logistique, sans être extraordinaire, est efficace, plusieurs chapiteaux grands et petits sont installés, des toilettes sèches sont installées à divers endroits, deux cuisines, un boulanger, un coin médical, une radio, des douches, une éolienne, une partie du camp est en non mixité...Bref l'expérience accumulée au cours des dernières années sur les contre sommets et sur les ZAD est ici payante.

Par ailleurs quelques jours auparavant le collectif des Amis de la revue Silence avait lui aussi occupé la gare et préparé le terrain. Point extrêmement positif, la vente d'alcool est limité ce qui évite donc une consommation excessive, les principales échoppes se situant à une dizaine de kilométrés et il n'y a pas de scène de concert ce qui permet de réduire l'aspect festif pour se concentrer sur la rencontre et les débats.

La brochure de présentation de l'initiative annonçait un programme plus que copieux, mais sur le site, le panneau qui recense les différents débats donne le vertige, des dizaines de discussions, un programme procurant parfois le sentiment d'être à une université d'été !

Du coup heu... Et la politique bordel !

La multiplicité des débats, nous a imposé d'effectuer des choix, nous nous sommes donc rendus vers ceux ou nous pensions avoir quelque chose à dire. C'est donc les discussions sur les THT, la COP21 et la question de la gestion des forêts, et, enfin la projection d'un film en cours de montage sur la lutte des ouvriers de Continental qui ont retenu notre attention.

Et là petit malaise, l'impression d'assister soit à des conférences, ou à des

palabres sans fin ou bien encore à des discussions déjà verrouillées, nous interrogeaient grandement.

Ainsi pour le débat sur les THT, après une dissertation sur les luttes des dernières années en Normandie, où le lien avec l'antinucléaire n'était pas flagrant, l'intervention de militant(e)s antinucléaire du sud-est faisant l'historique rapide des combats antinucléaires et des relations avec les THT a remis un peu de consistance à ce débat. Le contraste avec l'audition le dernier soir d'un documentaire sonore réalisé par des camarades sur ce même sujet tranchait radicalement tant sur le fond l'écoute d'une parole de gens en lutte, et racontant ce que la lutte avait changé pour eux, et sur la forme, un peu de musique, d'auto dérision et de collectif c'est quand même sympathique (on n'est pas des curés!)

La discussion sur la COP21, a été surtout axée sur des questions pratiques : comment accueillir sur la région parisienne, la venue espérée de 20 000 manifestant(e)s, l'organisation de la manifestation au Bourget et le blocage. Pour ceux(lles) qui connaissent un peu la région, introduire 20 000 manifestant(e)s sur la voie du Bourget est un acte non réfléchi, tout comme le blocage de la "rocade", c'est a dire du périphérique, reste très risqué. Il était très surprenant de voir ces requêtes, porter par des membres d'associations environnementalistes particulièrement bien établies. On voit bien là le problème de concentrer les discussions sur des points essentiellement pratiques, en sacralisant la « diversités des tactiques » comme préalables, tout le monde trouve son compte les radicaux pourront s'amuser, les institutionnelles trouveront de la chair à manif disponible. Le principal point d'achoppement étant donc l'établissement d'un lieu, sur le fond, sur ce que pouvait représenter la COP 21, sur l'état de la crise écologique et de son lien avec celle du capital, enfin sur la nuisance qu'allait représenter la foire internationale de la COP 21 pour les habitant-es du 93, rien ou presque. En tout cas, il ne semblait pas possible d'aborder ces questions en assemblées.

Le débat sur les forêts a commencé par une note écologique et économique, très experte. Nous avons donc recentré le débat sur le côté social de la forêt, sur la perte d'autonomie des populations limitrophes due à la commercialisation des forêts communales et domaniales (perte du bois de chauffage, du ramassage de champignons, de la pâture pour animaux, etc.), ainsi que de la main mise sur la propriété collective de la forêt par des groupes institutionnels et privés. Un intervenant ouvrier forestier, nous a parlé de son travail en forêt plantée et en forêt à régénération naturelle. Deux travaux forts différents, l'un plus proche de la chaîne à l'usine et l'autre plus solidaire où transmettre son savoir reste une valeur et où le temps est un bien autre qu'économique.

Sur la projection du film sur les "CONTI", peu de participant-es et beaucoup ont décroché rapidement, laissant en fin de projection qu'une poignée d'individus. Les luttes salariales ne semblent pas remporter un intérêt conséquent.

Nous ne parlerons pas de la manifaction du vendredi tant les données de ce type de moment sont éculées, après un début de soirée où le camp prend des allures de lieu de conspiration, on passe son uniforme de black bloc pour finalement errer sans grande connaissance ni des objectifs ni des destinations.

La participation à ce genre de rencontre nécessite d'avoir les codes de décryptage avec soi. La "langue des signes" est d'usage, pas celle connue des sourd(e)s et muet(te)s, mais celle du milieu dans lequel on évolue. Un entre soi qui laisse peu ou pas de place aux locaux ou tout simplement à quelqu'un de différent: où étaient les habitants de Saint- Dizier, principale ville à 40km, prioritairement concernés ? Pourquoi nous enfermer dans nos chapiteaux ? À qui nous adressons-nous ? À qui voulons-nous nous adresse ? Un des termes, très utilisé, étant "les gens" mais qui sont ces gens ? Tous ces codes, ce manque de simplicité qui impliquent que chaque parole dite soit respectueuse de la norme militante, permettent une prise en compte des propos sur la forme, mais pas sur le fond. Les détenteur(trice)s de ces codes prennent évidement l'ascendant sur

les autres. La peur de se voir affubler du qualificatif de "non conforme", bloque l'échange des idées. Pour conclure, d'un point de vue "militant(e)s" ce genre de camp reste intéressant par la mise en commun des luttes et des rencontres pour la création de réseaux, mais reste limité en ce qui concerne le lien avec ces "gens" qui ne sont de fait que nous-mêmes sans les codes.

Dominique OCL Moulins
Jean Mouloud OCL partout.

***Dernière minute** : Les organisateurs font circuler sur leur site internet (adresse vmc.camp) un texte intitulé « en guise de premier bilan » »,, ainsi que les prochaines dates de rendez vous sur Bure et pour les événements autour de la tenue de la COP 21 à Paris.*

Où TROUVER COURANT ALTERNATIF ?

MILLAU
Librairie Plume(s), 16 rue St Martin, 12 100 MILLAU

MARSEILLEM
L'Odeur du temps, 35 rue Pavillon, 13 001 MARSEILLE

CAEN
Maison de la Presse, 14 000 CAEN
Librairie « Au brouillon de culture », 29 rue St Sauveur, 14 000 CAEN

ALESM
La Rétive, 42 rue du Faubourg d'Auvergne, 30 100 ALES

TOULOUSE
Le Kiosk, Maison des associations, 3 rue Escoussières Arnaud, 31 000 TOULOUSE

RENNES
Librairie La Commune, 17 rue de Châteaudun, 35 000 RENNES
1675, Bar-Tavarn, 44 rue Legraverend, 35 000 RENNES

NANTES
Vent d'Ouest, 5 place du Bon Pasteur, 44 000 NANTES

CAHORS
Le Droit à la Paresse, La Libraithèque, 68 rue Saint James, 46 000 CAHORS

FIGEAC
Le Livre en fête, Place Vival, 46 100 FIGEAC

ANGERS
Les Nuits Bleues, 21 rue Maillé, 49 100 ANGERS

LILLE
Centre Culturel Libertaire, 4 rue Colmar, 59 000 LILLE

LIEVIN
Le Lag, 23 avenue Jean Jaurès, 62 800 LIEVIN

LYON
La Gryffe, 5 rue Sébastien Gryphe, 69 007 LYON
Terre des livres, 86 rue de Marseille, 69007 LYON

PARIS
Librairie Parallèles, 47 rue St Honoré, 75 001 PARIS
Quilombo, 23 rue Voltaire, 75 011 PARIS
Librairie Publico, 145 rue Amelot, 75 011 PARIS
La Brèche, 27 rue Taine, 75 012 PARIS

POISSY
Mag Presse, 64 rue du général De Gaulle, 78 300 POISSY

l'économie en brèves

80% DE BACHELIERS

Aujourd'hui, 77 % d'une génération est reçue au bac, ce qui est très proche de l'objectif de 80 % annoncé il y a très longtemps. Mais ceci s'est fait grâce à la diversification des bacs. Rappelons qu'aujourd'hui le bac peut être général, technologique ou professionnel. On entend souvent par «le bac» le bac général. Les bacs technologiques existent depuis 1968. Ce sont les anciens bacs E, F, G aujourd'hui STI, STMG, etc. Les bacs professionnels sont encore plus récents, ils datent de 1985. Au départ destinés à ceux qui avaient réussi leur BEP et souhaitaient continuer, ils remplacent maintenant ce dernier.

Bref, ces trois bacs ont leur nom en commun mais c'est à peu près tout, surtout en ce qui concerne le bac pro. En réalité, le nombre de bacheliers généraux reste quasiment stable depuis 20 ans (287 000 en 1995, 315 000 en 2014). Les bacs technologiques, eux, sont plutôt en régression. Ce qui a explosé, ce sont les bacs professionnels: 67 000 en 95, 190 000 en 2014. Un bachelier sur trois est un bachelier professionnel. Bien sûr, le bac général reste marqué socialement. Sur 135 000 bacheliers enfants de cadres, 105 000 ont eu un bac général en 2014 alors que seulement 35 000 enfants d'ouvriers sur les 98 000 admis au bac ont eu un bac général. Dans la filière générale, le bac S prend de plus en plus d'importance, quasiment la moitié.

Bien sûr, le bac reste également genré. 55 % des bacheliers S sont des garçons quand 79 % des L sont des filles. 91 % des bacheliers de St2s (bac technologique sanitaire et social) sont des bachelières quand ce n'est que 7 % des Sti2d (bac technologique industriel).

Source: café pédagogique

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE LES BANQUES ONT PAYÉ 190 MILLIARDS DE DOLLARS D'AMENDES

Plus de la moitié de ces sanctions ont été prises l'an dernier. De ce point de vue, l'Union Européenne est restée très frileuse: ce sont les Etats-Unis qui ont infligé 97 % de ces amendes, suivis de la Grande Bretagne (très loin derrière) et de la Suisse (très très loin derrière). Le montant moyen de chaque amende se stabilise autour d'un milliard de dollars dans les dernières années, après avoir beaucoup varié au début de la crise. Mais les très fortes amendes deviennent monnaie courante avec les années: si l'amende infligée à BNP Paribas en mai 2014 pour avoir violé l'embargo sur le commerce du pétrole a marqué dans l'Hexagone (9 milliards de dollars), d'autres institutions ont dû débourser des sommes bien plus importantes. Bank of America se détache du lot des banques pénalisées avec plus de 87 milliards de dollars d'amendes. Suit, loin derrière, sa compatriote JPMorgan avec 33,5 milliards de dollars de pénalités. Puis, une autre américaine, Citigroup qui s'est acquittée de 14,5 milliards de dollars en neuf ans.

Le gros des amendes sont liées aux subprimes, suivies des manipulations de marché et des pratiques à l'encontre des clients. A noter une condamnation de la Lloyds en Grande Bretagne pour pression sur ses employés et quelques condamnations aux Etats-Unis pour discrimination raciale et/ou sexuelle. Selon une note récente de Morgan Stanley, les grandes banques européennes et américaines ont mis de côté près de 250 milliards de dollars pour faire face à leurs déboires judiciaires. Elles devraient provisionner encore 70 milliards supplémentaires d'ici 2016.

Source: Les décodeurs (le monde.fr)

LE POUVOIR D'ACHAT DU SALAIRE HORAIRE MOYEN A DIMINUÉ EN FRANCE EN 2012

En 2012, en France, le salaire brut horaire moyen d'un salarié dans le secteur privé ou dans une entreprise publique s'élève à 18,70 euros, contre 18,35 euros en 2011. Cela représente une augmentation de 1,9 % en euros courants et une diminution de 0,1 % en euros constants. En équivalent temps plein, les salariés du secteur privé ou des entreprises publiques ont perçu en moyenne 34 496 euros en 2012, soit un salaire brut mensuel moyen de 2 875 euros. Il est de moins de 2 500 euros pour les ouvriers et employés, plus de 5 000 euros pour les cadres supérieurs. Le salaire horaire brut moyen est inférieur à 15 euros dans l'hébergement et la restauration, supérieur à 30 euros dans le secteur pétrolier. C'est en Ile de France qu'on est le mieux payé, ce qui s'explique en partie par une proportion plus importante de cadres supérieurs et de salariés plus qualifiés. Ceci dit, si on regarde par famille de professions, mieux vaut travailler en Ile de France. C'est dans le Limousin qu'on est le plus mal payé (même plus mal payé que dans les DOM).

Il s'agit de taux horaires, mais il faut aussi rappeler qu'en général les taux horaires des salarié-e-s à temps partiel sont plus faibles, or le quart des emplois féminins sont à temps partiel. Le salaire horaire brut moyen des hommes à temps complet est à 20 euros, celui des femmes à temps complet à environ 17 euros. Pour les temps partiels, le taux horaire moyen des hommes est d'environ 19 euros, celui des femmes 15 euros.

Source: INSEE Résultats N°169 - juin 2015

Depuis, les medias ont fait leur une sur la baisse de la pauvreté, l'augmentation des revenus les plus faibles et la diminution des revenus supérieurs. Je n'ai pas encore pu étudier ces chiffres de près, mais ils ne sont pas contradictoires avec ce qui précède : la hausse des revenus du bas des classes moyennes est liée aux heures supplémentaires. Or cette brève porte sur les taux horaires.

LA PAUVRETÉ CONTINUE DE PROGRESSER EN ALLEMAGNE

On entend ici par pauvre une personne qui vit avec moins de 60 % du revenu médian, soit environ 950 €. 12,5 millions de personnes étaient dans ce cas en Allemagne en 2013, soit 15,5 % de la population contre 14 % en 2006. En France en 2012 elles étaient entre 8 et 9 millions, soit 14 % de la population, contre 13 % en 2005. Le seuil de pauvreté français, c'est-à-dire le niveau de revenu en dessous duquel on est considéré comme pauvre, est légèrement plus élevé qu'en Allemagne. Comme il est calculé en référence au salaire médian, ceci signifie que la majorité de la population en Allemagne est plutôt plus pauvre qu'en France.

Sources: Les échos, et l'observatoire des inégalités

BOLLORÉ AU CAMEROUN

Des paysans camerounais ont occupé cet été une plantation de la Société camerounaise des palmeraies (Socapalm). "Nous demandons (aux responsables de la Socapalm) de rétrocéder aux riverains les terres que l'Etat leur a rétrocédées". La Socapalm exploite près de 26 000 hectares de terres pour la culture du palmier à huile au Cameroun. Elle contrôlerait environ 42 % du marché national d'huile de palme brute. C'est une filiale de Socfin, une holding luxembourgeoise dont le capital est détenu à 39 % par Bolloré, et qui possède des plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans plusieurs pays africains ainsi qu'en Indonésie et au Cambodge.

Le groupe Bolloré est très actif en Afrique via "Bolloré Africa Logistics", un opérateur privé de concessions présent dans 43 pays et qui emploie 22 000 salariés du continent. Au Cameroun, le groupe industriel contrôle en grande partie le port autonome de Douala (sud, la capitale économique du pays), les chemins de fer et des plantations de palmiers.

Source: Camerouvoice.com

Notre Dame des Landes: le sous-préfet aboie, la ZAD passe...

Tour d'horizon de diverses péripéties estivales de la lutte anti aéroport, qui ont vu notamment la réactivation de quelques barricades, histoire de rafraîchir le souvenir de César...en prévision de la COP 21!?

Sur le terrain institutionnel

Comme prévu, le tribunal administratif a rejeté mi-juillet l'ensemble des 17 recours administratifs attaquant la légalité des expropriations de terrains et les mesures de compensation des espèces protégées, ceci contre l'avis des commissions consultatives faisant autorité en la matière! Ainsi un avis d'expert qui contrecarre les affaires, pour les juges ça compte pour du beurre ! Bien sûr la coordination anti aéroport et sa principale composante, l'ACIPA, font appel (non-suspensif) à ces décisions ; mais cette fin de non-recevoir des juges, justifiée par les mémorables *raisons impératives d'intérêt public* (sic) du rapporteur (cf CA n°252), pourrait ébranler celles et ceux, bons citoyens, qui mettaient jusqu'ici toute leur confiance dans une résistance respectueuse de la légalité la plus intransigente.

Après ce rendu, le lobby pro-aéroport et Valls s'empressaient d'annoncer le lancement des travaux début 2016. Hélas pour les bétonneurs fébriles, les voies de la politique sont sinueuses comme une météo changeante: Hollande leur a ainsi soufflé le froid à deux mois de la conférence sur le climat COP 21 à Paris, en évoquant à propos du projet d'aéroport *les recours* (qui) *ne sont pas encore tous épuisés* dans une interview au Parisien (25/09), interview où il évoquait un possible moment historique en cas de réussite de cette COP 21 dont il serait le maestro, pour vraiment déboucher sur un accord mondial... Alors! Si c'est mondial...!

Sur la ZAD

Si les cultures et l'élevage vont bon train, de même que des chantiers pour installer par exemple une vraie salle de banquet et des cuisines collectives dans un hameau, d'autres habitant-e-s ont choisi de harceler les gendarmes passant à leur portée ; ainsi à l'occasion d'une descente d'huissier aux abords de la ZAD pour l'expulsion d'une famille fin aout, une camionnette de gendarmerie est partie en fumée et la maréchaussée s'est alors déployée (avec hélicoptère!) pour tenter en vain d'arrêter quelques zadistes.

Les médias locaux font beaucoup de publicité à ce genre d'incidents (dans une banlieue nantaise, une telle affaire serait bien moins commentée!). Au-delà de la cocasserie des déclarations du colonel, taxant de lâcheté cette agression – à coups de paint-ball notamment! - (on aimerait que les BACs utilisent le même genre d'arme!), les médias et les autorités orchestrent en permanence le dénigrement des zadistes à l'occasion de tels incidents, pour préparer le terrain et les esprits à une nouvelle tentative d'expulsion de cette zone de « non-droit »!.... Bien sûr les politiciens de service comme le député ex-Vert de Rugy font chorus au PS à de telles insinuations, révulsés de voir « bafouer » la légalité républicaine.

Mais cette stratégie de division des anti aéroport entre bons citoyen-ne-s et méchants zadistes semble pour le moment buter sur la conscience bien partagée, notamment au niveau des paysans, que la résistance au projet a besoin de toutes les énergies pour tenir.

Ca s'est vérifié le mardi 22 septembre, quand un juge des expropriations flanqué de gendarmes a voulu se déplacer mine de rien sur la ZAD pour évaluer d'éventuels dédommagements de trois habitants de maisons appartenant à AGO et prochainement expulsables. Six barricades, une trentaine de tracteurs et plusieurs centaines d'opposant-e-s ont démontré à la préfecture que la moindre expulsion de cabanon va nécessiter des ruses de sioux. Au cours de l'audience au tribunal de Nantes l'après-midi, l'avocat des opposant-e-s a évoqué l'irrégularité de la procédure pour tout faire annuler ;le juge rendra sa décision le 20 octobre, qui déclenchera éventuellement et théoriquement l'expulsion concrète le 20 novembre ; ce jour-là trois agriculteurs de la ZAD devraient aussi avoir la visite des juges pour une prochaine expulsion; il y a fort à parier que la coordination anti aéroport au grand complet y sera en ordre de bataille pour l'occasion...

Un atelier citoyen

Le CEDPA (collectif d'élus, membre de la coordination) a initié en décembre 2014 des groupes de travail regroupant des professionnels (pilotes, techniciens, élus,etc), des experts ou de simples habitant-e-s pour analyser les aspects les plus problématiques du projet de NDDL et les possibilités de remédier aux points les plus notables justifiant le transfert d'aéroport, en particulier le bruit et le danger du survol de Nantes, l'obsolescence et l'inadaptation prétendues du site de l'aéroport existant. Le document produit, « *10 vérités qui dérangent* », est pragmatique et concret ;mais il fait aussi le constat des nombreuses manipulations et contre-vérités des porteurs du projet de NDDL, pour justifier la pseudo-nécessité d'un nouvel équipement. Cet atelier citoyen plein de bonne volonté finit par conclure en filigrane qu'au-delà de la seule volonté politique des porteurs du projet, il n'y a rien qui étaie une telle entreprise. Un membre de la DREAL

APPEL PARISIEN COP 21

Du 28 Novembre au 12 Décembre, nous nous mobiliserons à Paris contre la COP21. 195 chefs d'État, et un nombre incalculable d'industriels se réuniront pour décider de mesures inutiles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En fait, il s'agira de statuer sur la quantité de pollution raisonnable que les industriels pourront rejeter dans l'atmosphère. Les nouveaux quotas de CO2 ne sont qu'un nouveau moyen pour les pays riches de continuer à s'octroyer le droit de polluer impunément.

Nous ne laisserons pas ceux qui sont les seuls responsables du réchauffement climatique et de la marchandisation du vivant tenir leur énième mascarade tranquillement !

La seule solution pour régler ce problème est la fin du système capitaliste et productiviste, pas un sommet dans une zone militarisée.

Que toutes celles et ceux qui n'en peuvent plus de ce système mortifère, d'Europe et du monde, convergent vers Paris contre la COP21 !

De multiples manifestations et des rencontres auront lieu pendant la conférence. Venez avec vos propositions et votre volonté, pour créer ensemble, d'autres formes de vie en commun loin des diktats économiques.

Des lieux d'hébergement et d'accueil seront prévus, ainsi que les actions suivantes :

-**Samedi 28 Novembre** : Convergence des convois des ZAD sur Paris.

-**Dimanche 29 Novembre** : Manifestation.

-**Du 29 Novembre au 12 Décembre**: diverses journées d'action.

-**Samedi 12 Décembre** :Clôture et journée d'action.

Assemblée parisienne contre la COP21 - COP21@riseup.net

Appel (de Bure): depuis les zads et autres espaces en résistance. Pour que des convois convergent jusqu'à la COP 21

Nous appelons à former des convois, marches, tracto-vélos…et à nous rendre aux manifestations contre la COP 21, sommet intergouvernemental sur le réchauffement climatique début décembre à Paris. Nous cheminerons depuis des territoires en lutte jusqu'à la capitale, avec toute l'énergie composite de nos mouvements, en créant en route des espaces de rencontres et de mobilisation.

Nous convergerons à Paris parce nous ne concevons pas de laisser le gouvernement se refaire une verte image de pourfendeur providentiel des gaz à effet de serre, alors qu'il ne veut officiellement renoncer ni à l'aéroport de Notre dame des Landes, ni à mille autres projets destructeurs de vies, forêts, et prairies, de territoires habités et cultivés. Il faut parfois aller interpeller ceux qui s'obstinent à pourrir la planète précisément là où ils espèrent donner l'illusion de la sauver.

Si l'on souhaite s'attaquer réellement aux causes du réchauffement climatique, on ne peut s'en remettre un seul instant à la mascarade répétée des négociations perdues d'avances et des échanges de marchés carbones entre lobbies industriels et gouvernements, encore moins au capitalisme vert. Ce que nous affirmerons à Paris suit un tout autre tracé.

La seule réponse cohérente possible est de sortir enfin du productivisme industriel, de la privatisation des biens communs, de la destruction des terres nourricières et de la marchandisation du vivant. Mais si l'on espère encore enrayer réellement le saccage accéléré des bases même de l'existence, on ne peut imaginer non plus construire tranquillement des alternatives et autres « processus de transition ». Pour qu'émergent des possibles, il s'agit de bloquer concrètement dès maintenant l'avancée de leurs projets d'aéroports et de lignes à grande vitesse, l'extraction des minerais et gaz de schistes, l'enfouissement vénéneux des déchêts nucléaires, la poussée de l'agro-industrie et l'éclosion incessante des center parcs et des hypermarchés… Il faut en libérer des espaces où puissent s'inventer, ici et maintenant, d'autres formes de vie commune et d'organisation, de liens et d'échanges matériels, de cultures et d'habitats, émancipées du diktat économique.

A partir de zones menacées se propagent aujourd'hui des points d'ancrages où s'échafaudent des possibles partageurs. Il s'y exprime dans un même mouvement cette aspiration à leur mettre des bâtons dans les roues et à tracer d'autres chemins. Malgré les chantages à la croissance, les pseudo débats publics, les pressions judiciaires et les troupes policières, on voit surgir depuis divers lieux une conviction contagieuse : celle qu'il est toujours possible de résister victorieusement face aux tractopelles des aménageurs et autres extracteurs. Nous convergerons à Paris pour matérialiser cette conviction face à la COP 21 et pour porter sur place la force de nos mouvements

Pour se coordonner, trouver des infos, se relier à des convois en préparation : marchesurlacop@riseup.net / site d'info : marchesurlacop.noblogs.org

Posted on 31/08/2015

(administration qui gère le territoire de la ZAD) a ainsi expliqué à l'occasion d'une discussion que le préfet a passé la consigne aux administrations de ne pas discuter les aspects techniques du projet avec les opposants… Par crainte de révéler la faiblesse des arguments?! De même deux documents normalement publics (cahier des charges du futur aéroport, étude sur le bilan socio-économique du projet) ne sont toujours pas accessibles… par peur d'être trop facilement retournés?…

Une configuration propice au projet?

La division du parti EELV, membre de la coordination, peut convenir à une prochaine tentative du pouvoir pour revenir sur la ZAD. En effet, le nouveau parti Écologistes! de Placé et de Rugy, qui semble rallier de nombreux élu-e-s d'EELV, va apporter au PS et Hollande une caution écolo dés le premier tour des présidentielles de 2017. Avec de tels écolos godillots, Hollande et Valls pourraient vouloir bousculer les anti aéroport, et cela même avant 2017, tout en étant écolo-compatibles.

Aussi l'évènement de la COP 21, du 29 novembre au 6 décembre prochains au Bourget, constitue une occasion unique pour souligner la contradiction de l'Etat français, grand bétonneur de zones humides et pourtant défenseur autoproclamé du climat, mais aussi relancer l'audience de la résistance au projet, ainsi que les comités de soutien extérieurs quelque peu assoupis, et ce bien au-delà des frontières grâce à la couverture médiatique d'un tel événement. Reste à mettre en musique la mobilisation unitaire qui s'acheminera vers Paris dans un premier temps via une caravane tracto-vélo pour informer et mobiliser sur son passage, puis dans un second différentes initiatives sur Paris pendant une semaine; un premier appel à la convergence de cortèges des luttes a été formulé au camp VMC de Bure (cf dans ce n° de CA p.7 un bilan rapide de ce camp ; lire l'appel ci-dessus). Une assemblée à Paris a reformulé un appel pour un agenda plus précis (cf ci-contre le texte). Chaque ZAD ou lutte formulera ses préoccupations spécifiques dans un appel propre, en espérant que cette diversité ne créera pas trop de contradictions mais plutôt un échange d'idées, de démarches, de convergence et d'actions!

Nantes, le 27-09-15

Une chance pour le capitalisme en Europe…

Le ministre de l'économie, un certain Macron, l'a dit : L'afflux de réfugiés peut constituer une «opportunité économique». Le président du Medef, un certain Pierre Gattaz, a écrit une tribune dans «Le Monde» intitulée «les migrants sont un atout pour la France». La quasi-totalité des économistes proclament que cette crise des migrants est une chance pour l'Europe…

La réalité sociale des migrants sur les routes et les mers

Il est maintenant admis que les migrants venant d'Asie ou d'Afrique qui arrivent en Europe sont issus des classes moyennes voire supérieures de leurs pays d'origine. Effectivement pour passer des frontières fermées, des détroits, des murs, des mers, il faut payer des passeurs. Comme le dit si bien William Lacy Swing, directeur général de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) : «Les personnes qui arrivent en Europe sur des bateaux de fortune ont de l'argent. S'ils n'en ont pas, ils n'arrivent jamais en Libye ! Ce ne sont pas les plus pauvres qui partent, mais ceux qui ont des possibilités, et quelque chose à offrir» (1). Rappelons que ce trafic d'êtres humains qui à grande échelle est géré par des réseaux mafieux n'est qu'une conséquence de la fermeture des frontières de la soi-disant forteresse Europe qui prend aujourd'hui l'eau. Aznavour, de son refuge en Suisse…, ne se lasse pas d'affirmer par exemple que sur les routes, il y a toutes les professions de l'électricien à l'ingénieur, de l'infirmière au médecin… Quant aux autres, les pauvres, les sans formation, … Ils n'ont pas d'autres choix que de rester sur place ou d'être parqués dans des camps dans un Etat limitrophe. Ils sont ainsi aujourd'hui plus de 20 millions dans ces camps (2).

Dans une enquête menée à Calais une journaliste de Libération (18 août 2015), Stéphanie Maurice, connue pour faire correctement son travail, a décortiqué les différents types de passages où les tarifs des passeurs varient en fonction du risque encouru par le migrant. Pour ceux qui ont réussi à rejoindre Calais mais qui ont tout dépensé, ce sera évidemment la traversée de la Manche sans passeurs et «sans passeur à Calais, on risque sa vie». Le plus courant à Calais reste le forfait de 500 euros mais il faut encore les avoir en poche lorsqu'on est parti d'Afghanistan, d'Irak ou de la corne d'Afrique (Soudan, Ethiopie, Erythrée, Somalie)… plusieurs mois auparavant. Avec ces 500 euros on a accès à un parking où des camions en transit stationnent pour la nuit. La personne qui veut passer de l'autre côté a droit à 3 ou 4 tentatives par nuit pendant une semaine. Les passeurs sont très souvent des « gagne-petit » qui réinvestissent le plus souvent leur argent dans leur pays d'origine en vue de leur retour et sont bien souvent de la même classe sociale que ceux et celles qu'ils tentent de faire passer. Bien sûr ces passages se font à l'insu du chauffeur de camion.

Puis, pour tenter de rejoindre l'Angleterre, il existe aussi la prestation appelée dans la jungle «passage garanti» qui coûte entre 1 000 euros et 1 500 euros par personne. Elle exige la complicité du chauffeur, «la mule», qui sera rétribué le plus souvent 500 euros par passage. Les candidats se voient notifier un rendez-vous dans un endroit anodin, loin des plateformes habituelles d'embarquement clandestin.

Et enfin, il existe la prestation sécurisée haut de gamme qui se monnaye entre 6 000 et 10 000 euros par personne. Ces migrants riches ne dorment pas dans les jungles ni dans un squat mais bien dans un hôtel à Calais ! A Calais, ils sont pris en charge par un réseau mafieux qui vient les chercher avant de les héberger au campement de Tétegheim (près de Dunkerque) où la vie est décente. On y retrouve là des ingénieurs, des médecins, des cadres venus de Syrie, d'Irak, … De là, les réseaux mafieux emmènent ce beau monde par paquet soit à Ouistreham (près de Caen) soit à Zeebruges en Belgique où les ports sont plus tranquilles. Un réseau de 6 personnes a été arrêté début août ; en 2 mois et demi son chiffre d'affaires a été estimé par la police spécialisée à 2 millions d'euros pour tout de même 255 migrants qui n'étaient pas des crève la faim et dont l'accueil était prévu de l'autre côté de la Manche.

La chance pour le capitalisme dans l'UE

L'UE est entrée dans une grande période d'immigration qui va se poursuivre « jusqu'au moins 2050, quand la population mondiale se stabilisera autour de 9 milliards ou 10 milliards. Les migrations sont inévitables pour plusieurs raisons : le déficit démographique dans le Nord et la population jeune et sans emploi dans le Sud ; les crises humanitaires de l'Afrique occidentale à l'Asie ; le manque de candidats dans les pays développés pour les jobs considérés comme difficiles ; la dégradation de l'environnement et le changement climatique ; la révolution numérique. Les migrations sont nécessaires si on veut que les emplois soient pourvus, que l'économie prospère. Elles sont hautement souhaitables si on dispose des bonnes politiques, avec une approche qui va au-delà des seules questions sécuritaires et englobe toute la dimension humaine »(1). En fait, fondamentalement il n'y a historiquement rien de bien nouveau ! Aujourd'hui, ces réfugiés sont considérés par le capital, ses serviteurs et ses défenseurs éclairés comme étant la chance pour le capitalisme en Europe et sa croissance en panne ! Bien sûr, nous ne parlons pas ici des xénophobes, des politiciens de droite comme de gauche qui ont peur pour leur fonction sociale et leurs mandats électifs…

En France

Cette question démographique ne se pose pas encore (mais des indicateurs montrent que cela peut changer à moyen terme) car son indice de fécondité est légèrement supérieur à 2 (2,01 enfants par femme). Quant à son taux de chômage il est encore bien trop élevé (un peu plus de 10%) pour nécessiter un afflux de travailleurs étrangers, excepté dans quelques secteurs comme la santé. D'ailleurs le ministre

1) cf. libération du 21 août 2015

2) voir l'article sur la politique des camps dans ce numéro

de l'économie, Macron, ne s'en est pas caché : «Si nous savons collectivement nous organiser et les intégrer, (...) il est clair qu'ils peuvent être une opportunité pour notre économie et qu'ils peuvent tout à fait, dans certains endroits, dans certaines filières, combler des besoins, que ce soit pour des ouvriers spécialisés ou que ce soit pour des qualifications libérales, sur lesquelles on a des besoins identifiés.» Son «stock» actuel de sans-papiers permet de satisfaire en grande partie les boulots de merde payés des clopinettes dans le nettoyage, l'aide à la personne … et bien sûr dans l'agriculture et ses boulots saisonniers. Les migrants sur les routes et les mers le savent : En France, il y a très peu de travail et en plus l'accueil de l'Etat et ses services sont exécrables. C'est ainsi que quand l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) se déplacent en Bavière pour recruter des réfugiés, ils ont toutes les peines du monde pour en récupérer 200. Ce ne sont pas 24 000 réfugiés en 2 ans (ce que la Bavière a accueilli en 2 jours, les 5 et 6 septembre) qui vont changer notre marché de l'emploi d'autant plus que leurs diplômes et leurs formations ne sont en général pas reconnus ici. Par contre et les patrons le savent, cette population est bien souvent très motivée… pour s'adapter à l'offre. De plus d'après une étude de l'OCDE, les nouveaux arrivants comblent des besoins dans les secteurs sans perspectives délaissés par les natifs comme les commerces de proximité, l'artisanat … Bien évidemment, ces réfugiés sont devenus une occasion supplémentaire pour le Medef pour demander la continuité des « réformes économiques pour mieux accueillir » (citation tirée de la dernière Université d'été du Medef). C'est ainsi que début septembre, quatre grands groupes privés français, Air Liquide, Michelin, Sodexo et Total se sont engagés à venir en aide aux réfugiés « par des actions concrètes liées à leurs domaines d'activités, à leur savoir-faire, à leurs compétences et aux moyens opérationnels dont elles disposent. »

La situation au Royaume-Uni

Elle est bien différente : un indice de fécondité plus faible à 1,92 et surtout un taux de chômage à 5,6 %. De l'autre côté de la Manche, il y a effectivement du travail, les migrants à Calais le savent de par le fait que des membres de leur famille y sont installés. Bien sûr, il s'agit d'emplois difficiles dans un Droit du travail complètement dégradé où la flexibilité domine dans les créations d'emplois. C'est ainsi que la Grande-Bretagne compte un million de travailleurs précaires employés via des contrats «zéro heure». Ces contrats, qui ne stipulent pas le nombre d'heures effectuées par les salariés, permettent aux entreprises de recourir à des employés uniquement lorsqu'elles en ont besoin. Néanmoins d'avril 2014 à mars 2015, 636.000 immigrants se sont installés en Grande-Bretagne, a annoncé jeudi 27 août l'Office for National Statistics (ONS). En déduisant les personnes qui ont quitté le pays durant cette période, l'immigration nette a atteint 330.000 personnes en douze mois, soit environ 100.000 de plus qu'un an plus tôt. D'après l'ONS, la Grande-Bretagne enregistre désormais 8,3 millions de résidents nés à l'étranger (de nationalité britannique ou non), contre 5,7 millions en France.

Le cas particulier de l'Allemagne

Maintenant, reste à étudier la situation en Allemagne. Son investissement actuel dans l'accueil de réfugiés ne s'explique pas par une quelconque générosité de cet Etat. Notons tout de même la mobilisation sans précédent d'une partie non négligeable de sa population pour participer concrètement à l'accueil de ces centaines de milliers de réfugiés qui affluent.

L'Allemagne a un taux de fécondité de 1,4, elle perd ainsi 200 000 habitants par an. Sa population est vieillissante avec la plus petite proportion de jeunes du Monde : 13% de la population a moins de 15 ans et seulement 22% a moins de 25 ans. Les conséquences pour l'Allemagne sont et seront importantes au niveau de son marché du travail, de ses capacités productives et du poids des dépenses publiques de retraite qui ne font qu'augmenter. L'âge de départ à la retraite est à 67 ans et ce seuil devrait prochainement augmenter. Son taux de chômage est de 4,6% et les migrants savent qu'en Allemagne le travail est assuré y compris pour les travailleurs qualifiés. Cela fait quelques années déjà que l'Allemagne s'est convertie aux vertus de l'immigration pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, qualifiée ou non, sur son marché du travail. Le patronat allemand vient de monter au créneau pour réclamer l'ouverture du marché du travail «sans aucune contrainte» au gouvernement Merkel qui a déjà commencé à assouplir la législation. Jusqu'en 2013, l'Allemagne a attiré de plus en plus de grecs, d'espagnols, de portugais et d'italiens. En 2012, 130 000 européens du Sud ont migré en Allemagne. Même chose en 2013. Mais, c'était nettement insuffisant car cela freinait seulement son déclin démographique. Mi 2013, l'Allemagne a lancé un programme « Make it in Germany » devant attirer une main d'œuvre qualifiée étrangère. Ce fut un fiasco total car seulement 170 candidats non-européens ont répondu à l'appel en 1 an. Alors, aujourd'hui, on comprend mieux la position de l'Allemagne désirant accueillir ces centaines de milliers de réfugiés en 2015, mais il faut tout de même un peu de temps pour assumer structurellement ce flot, d'où la fermeture toute relative de ses frontières ces derniers jours. L'Allemagne ne fait pas fondamentalement de distinction entre l'immigration économique dont elle a besoin et les réfugiés qui fuient la guerre, au grand dam de ces imbéciles de socialos français. Le cas des Albanais est à cet égard symptomatique. En France, c'est la 4ème nationalité présente dans les centres de rétention et tous les réseaux mafieux ne peuvent être constitués que … d'Albanais. Pour la France, l'Albanie est un pays sûr et aucun de ses ressortissants ne peut obtenir le statut de réfugié. Par contre, l'Allemagne a accueilli sans sourciller ces travailleurs albanais qualifiés qui émigraient sur son sol.

Les vrais et les faux réfugiés

C'est le leitmotiv de tous les dirigeants politiques en France depuis une quarantaine d'années. Rappelons que la Convention de Genève relative au statut des réfugiés date du 28 juillet 1951. Elle fut appliquée au départ principalement à ceux qui fuyaient les régimes de l'Europe de l'Est. A cette époque la quête du « vrai réfugié » aurait interdit à la France et à l'Allemagne de l'Ouest d'accueillir par exemple les Allemands de l'Est car ceux-ci avaient naturellement aussi un intérêt économique dans leur exil. Faire le choix de quitter son pays est bien souvent un mélange de motivations et d'instinct de survie dont l'argument économique figure évidemment et tout naturellement en bonne place. D'ailleurs quel que soit le régime politique, l'exploitation économique et la persécution politique sont toujours inextricablement mêlées. Dans les «hot spots» qui vont s'ouvrir au moins en Grèce et en Italie, on imagine que le tri entre les vrais et les faux va se faire essentiellement suivant la nationalité du demandeur… Les Syriens ont toutes leurs chances d'être retenus !

Denis, le 17 septembre 2015

Externaliser la demande d'asile: La politique des camps

Plus de 30 000 personnes sont mortes depuis 2000 en essayant de joindre l'Europe. 30 % des migrants viennent du Proche-Orient ou d'Afrique du nord, 30 % d'Afrique subsaharienne et 11 % de la corne de l'Afrique. En 2014, les deux tiers des 5 000 décès de migrants du monde entier ont eu lieu aux portes de l'Europe. La mortalité va de 2 % quand elles passent par les Canaries à 6 % quand elles passent par Malte ou Lampedusa. Au moins 3 000 migrants sont morts en Méditerranée depuis le début de l'année.

La surexploitation de la photo du drame du petit enfant Syrien échoué mort sur une plage de Turquie, en dit long sur la difficulté à prendre le moindre recul sur ce qui est train de se dérouler aujourd'hui où l'émotion entretenue prend le pas systématiquement sur la raison.

L'UE «envahie» par les demandeurs d'asile ?

L'UE s'emploie à faire croire qu'elle est «envahie» par les demandeurs d'asile dont un bon nombre serait des «fraudeurs». Quelque fantasmatique qu'il soit – aujourd'hui, sur les 16,7 millions de personnes réfugiées dans le monde, 80 % sont accueillies dans des pays en voie de développement, quand l'Europe, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie réunis n'en abritent que 15 % – ce tableau menaçant a permis de justifier deux types de riposte : d'une part, le renforcement du contrôle des frontières pour dissuader et combattre cette «immigration clandestine». Bien que le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) rappelle régulièrement que les flux migratoires en route vers l'Europe sont «mixtes» – c'est-à-dire composés de candidats à l'immigration et de personnes qui fuient les persécutions –, et que lutter contre les uns conduit nécessairement à priver les autres de leur droit à recevoir une protection, les dispositifs de surveillance comme ceux qui sont mis en place par l'agence Frontex depuis 2004 font fi de cette réalité.

La recherche de solutions tente de faire peser sur des pays non européens la responsabilité de la prise en charge des candidats à l'asile que l'Europe ne veut pas accueillir. C'est dans le cadre de cette «dimension externe» de la politique d'asile, qui a connu bien d'autres développements, qu'ont émergé sous diverses formes, depuis une quinzaine d'années, des propositions visant à les installer et à faire traiter leurs demandes dans des camps hors du territoire européen.

Hier comme aujourd'hui, l'objectif des Etats membres de l'UE en matière d'asile consiste à mettre à distance les demandeurs d'asile. Tous les pays membres sont signataires de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, qui les oblige à examiner la demande de protection de toute personne qui se trouve sur leur territoire ou se présente à leurs frontières. Cette convention pose aussi un principe de non-refoulement, qui interdit d'expulser ou de refouler un réfugié (ou une personne qui pourrait se voir reconnaître cette qualité) sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée. Le principe de non-refoulement est également garanti par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Pour contourner ces obligations, quelle meilleure méthode que de s'arranger pour que les potentiels réfugiés n'accèdent pas aux frontières des pays où ils pourraient solliciter leur admission au titre de l'asile ? En faisant peser sur des pays non européens – et parfois non démocratiques – la responsabilité de la prise en charge des candidats à l'asile, l'Europe se protège des «indésirables».

" Cette photo a été prise le 19 juin 2011. Ce camps de réfugiés a été installé par le Croissant-Rouge turc, une organisation humanitaire. Il est situé dans un quartier de la ville de Hatay, à deux kilomètres de la frontière syrienne. © AFP PHOTO/MUSTAFA OZER"

«Transit processing centers»

En mars 2003, l'idée est venue du Royaume-Uni, qui proposait à ses partenaires de l'UE une «approche internationale» du traitement de l'asile. Se référant explicitement à la Pacific Solution australienne (voir encart), elle partait du postulat selon lequel le système d'asile était en crise, en raison de l'utilisation abusive du canal de l'asile par de «faux» réfugiés qui cherchaient à contourner les règles de l'immigration économique, menaçant de ce fait la viabilité du régime de protection internationale. La proposition britannique prévoyait la mise en place de centres de transit et de traitement (transit processing centers, TPC) dans les régions traversées par les demandeurs d'asile en route vers l'Europe, où ces derniers seraient renvoyés dès leur tentative de passage d'une frontière européenne, afin qu'il soit procédé à l'examen de leur demande. Dans le projet, il était prévu d'envoyer ces demandeurs d'asile dans un TPC en Albanie, en Bulgarie ou en Roumanie (ces deux derniers pays n'étant à l'époque pas encore membres de l'UE). Ceux qui seraient reconnus réfugiés seraient réinstallés dans un des pays de l'UE, les autres étant renvoyés dans leur pays d'origine ou dans des pays relevant de la zone de protection de leur région d'origine (Turquie, Iran, Kurdistan irakien, Somalie ou Maroc). Le projet sera finalement écarté au sommet de Thessalonique de juin 2003, faute de recueillir l'assentiment de certains États membres. Exit les camps ? Pas sûr. Dans les conclusions du sommet, le Conseil européen invitait la Commission «à explorer tous les paramètres permettant d'assurer que l'entrée dans l'UE des personnes qui ont besoin d'une protection internationale se fasse d'une manière plus ordonnée et mieux gérée, et à examiner comment les régions d'origine pourraient mieux assurer la protection de ces personnes», et notait «qu'un certain nombre d'États membres envisagent d'étudier des moyens d'améliorer la protection des réfugiés dans leur région d'origine, en liaison avec le HCR».

De fait, le HCR, alors engagé dans une réflexion sur les nouvelles formes que pourrait prendre la protection internationale compte tenu «du nombre croissant d'abus des procédures d'asile», proposait, dans le cadre d'un programme nommé «Convention plus», la détention des «faux réfugiés» dans des

Le camp d'Azraq en Jordanie qui accueille jusqu'à 130.000 réfugiés Syriens

centres fermés, éventuellement sur le territoire de certains des futurs Rtats membres, ceux qui allaient entrer dans l'UE en 2004 et qui forment la frontière extérieure de l'Union à l'est. Certes, les projets du HCR ne visaient que la demande d'asile dite «abusive», celle dont il a été décrété qu'elle était «manifestement infondée» selon la formule consacrée, alors que la proposition britannique concernait le transfert de tous les demandeurs d'asile dans des camps externalisés. Il reste qu'en validant, d'une part, le principe de l'asile ailleurs, d'autre part, le recours à la détention des demandeurs d'asile, le HCR prenait le risque de légitimer le camp externalisé comme outil de gestion de l'asile par l'Europe.

De son côté, la Commission européenne, pour répondre à la «crise du système d'asile» en Europe, invitait en mars 2003, dans la foulée de la proposition britannique, à rechercher de nouvelles voies, parmi lesquelles une «véritable politique partenariale avec les pays tiers et les organisations internationales», et préconisait «une implication beaucoup plus forte des pays tiers de premier accueil et de transit» pour une «protection dans les régions d'origine». Voilà l'externalisation de la politique européenne de gestion des frontières et les camps de demandeurs d'asile parés des atours de la protection grâce à la Commission européenne et au HCR. Un an plus tard, le programme de La Haye, adopté au Conseil européen de Bruxelles des 4 et 5 novembre 2004, associait bien logiquement le HCR aux programmes d'externalisation. Telle sera désormais la partition jouée par l'UE, au travers d'une communication de la Commission qui prône le «renforcement des capacités de protection des régions d'origine» afin d'«améliorer l'accès à des solutions durables».

Les camps sans le mot

Si, une fois balayée la proposition britannique, il n'était plus question de parler de «camp», c'est au profit d'un florilège de substituts politiquement corrects. Le ministre allemand de l'intérieur parle d'installer dans les pays riverains de la Méditerranée, ainsi qu'en Ukraine, des «centres d'accueil» où seraient examinées les demandes d'asile. La France suggère «d'aider ponctuellement les pays d'Afrique du Nord en créant des "points d'accueil" » où migrants et demandeurs d'asile seraient rassemblés et qui permettraient de renvoyer vers le pays d'origine les «faux» demandeurs d'asile «à peu de frais, puisqu'il se ferait en autocar, et non par avion». De leur côté, Italiens et Allemands lancent une proposition de «guichets européens de l'immigration» pour regrouper hors des frontières les candidats à l'immigration, tout en accordant une aide au développement aux pays «source» d'Afrique subsaharienne et un traitement «plus humain» de l'asile dans les pays de transit.

Au début de l'année 2005, la Commission européenne décidait d'affecter d'importants fonds européens pour «financer le renforcement de capacité de protection et d'accueil sur place, qui semble moins coûteux que l'accueil dans les centres de réfugiés installés dans des pays membres de l'UE». Après l'Afrique du Nord, ce sont l'Afrique des grands lacs et la frontière orientale de l'UE, notamment l'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie qui étaient visées. L'idée, officiellement présentée au début du mois de septembre 2005, était d'articuler la mise en place de «zones régionales de protection» à proximité des pays d'où partent les exilés pour qu'ils y trouvent un premier asile, avant d'éventuellement bénéficier de programmes de réinstallation dans un pays de l'UE. Dans le cadre de ce partenariat, les pays ciblés pour faire office de zones d'attente avant le visa pour l'UE étaient pourtant loin d'être «sûrs» au regard des besoins de protection. Dans un rapport de novembre 2005, l'ONG Human Rights Watch montrait que les demandeurs d'asile et les migrants étaient soumis à des traitements inacceptables en Ukraine : détention prolongée, violences physiques et dans certains cas retour forcé dans le pays d'origine où ils risquaient tortures et persécutions. Quant à la Biélorussie, c'est l'Union européenne elle-même qui, régulièrement, exprime sa préoccupation à propos des

Encart 1
L'externalisation, une idée vieille de 30 ans

L'idée d'externaliser la demande d'asile n'est pas nouvelle. En 1986, le gouvernement danois proposait un système de gestion des demandes d'asile dans des centres de traitement régionaux, administrés par les Nations unies, dans lesquels auraient été systématiquement placés les requérants d'asile entrés illégalement sur le territoire d'un pays européen. Quelques années plus tard, en 1994, les Pays-Bas inscrivaient à l'agenda d'une conférence intergouvernementale de l'UE un projet de centres d'accueil et de traitement pour demandeurs d'asile, situés dans les régions d'origine, à proximité des pays de départ. Pratiquée depuis longtemps ailleurs qu'en Europe, la méthode n'est pas non plus originale. Aux Etats-Unis, c'est sur la base navale américaine de Guantanamo (sur l'île de Cuba), ou à bord d'un bâtiment de la Marine mouillant à proximité des côtes jamaïcaines, qu'ont été retenus, de 1991 à 1995, des boat people haïtiens interceptés en mer, afin de soumettre leurs demandes d'asile à un pré-examen avant de les admettre sur le sol américain ou, plus souvent, de les refouler. L'Australie, quant à elle, a inventé en 2001 la Pacific Solution : la gestion matérielle de l'accueil des candidats à l'asile était sous-traitée à des micro-États relevant de son aire d'influence géopolitique, qui installaient sur leur territoire des camps où les demandeurs étaient détenus. Abandonnée en 2007 sous la pression des organisations internationales de défense des droits de l'homme, la Pacific Solution a été de fait réactivée – même si on ne lui donne plus ce nom – depuis 2012, pour les demandeurs d'asile arrivés sans visa par voie maritime.

De nombreux camps d'habitation pour les travailleurs émigrés au Qatar ne sont pas aux normes. AFP/MARWAN NAAMAN

violations répétées des droits de l'Homme qui y sont pratiquées.

À ce jour, les projets européens de camps externalisés pour demandeurs d'asile n'ont jamais formellement abouti, tant pour des raisons techniques et juridique que par défaut d'accord entre États membres de l'UE.

Où en est-on en 2015 ?

Pour faire face au nombre toujours croissant de migrants en partance pour l'Europe depuis les zones de conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les ministres des vingt-huit États membres, lors de la réunion du conseil des ministres de l'intérieur de l'Union européenne (UE) le 12 mars 2015 ; envisagent la mise en place de centres de traitement des demandes d'asile dans des pays tiers. Selon les propos d'un diplomate recueillis le lendemain par l'AFP, la prise en charge des demandeurs d'asile pourrait être confiée au HCR ou à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Une fois la demande admise, l'UE ferait venir le réfugié sur son territoire.»

Un peu effacé par la terrible actualité du mois d'avril, le projet de camps externalisés pour traiter les demandes d'asile hors d'Europe est réapparu au détour de l'«agenda» présenté par la Commission européenne le 13 mai 2015 pour en finir avec les naufrages à répétition de boat people. Parmi les propositions, un important volet est consacré à la coopération avec les pays tiers pour lutter contre l'immigration irrégulière et prendre en charge les migrants avant qu'ils n'atteignent les rives européennes. On y trouve l'annonce de l'ouverture, avant la fin de l'année, d'un «centre pilote multifonctions» au Niger : en partenariat avec l'OIM, le HCR et le gouvernement nigérien, il y sera offert de l'information, une protection locale et des possibilités de réinstallation pour les personnes qui en auront besoin. Le centre nigérien ne serait qu'un début : la Commission prévoit que de tels centres, installés dans les pays d'origine et de transit, pourraient aider à éclairer les candidats à la migration sur la réalité du parcours qui les attend, et offrir des options de retour volontaire aux personnes en situation irrégulière.

Ce centre multifonctions est une étape concrète du processus de Khartoum, «dialogue euro-africain» initié en novembre 2014, qu'on appelle aussi «initiative pour la route migratoire UE-Corne de l'Afrique». Ce dialogue associe les 28 pays de l'Union, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Sud Soudan, le Soudan, la Tunisie, rejoints par la Norvège et la Suisse, pour affronter de manière conjointe le phénomène migratoire sur la route Corne de l'Afrique - UE. Il y est question de «mettre en place une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination afin de lutter contre l'immigration irrégulière et contre les filières criminelles, notamment par le biais d'initiatives en matière d'assistance technique, de formations et d'échange d'informations et de bonnes pratiques», d'aider les pays participant au processus à créer et à gérer des centres d'accueil, et d'offrir un accès aux procédures d'asile «en conformité avec le droit international». La présence, dans la liste des partenaires impliqués, de régimes dictatoriaux grands «pourvoyeurs» de réfugiés laisse perplexe. Même si Dimitris Avramopoulos, le commissaire européen chargé de ce dossier, affirme que «nous ne devons pas être naïfs. Le fait que nous coopérions avec des régimes dictatoriaux ne signifie pas que nous les légitimions. Mais nous devons coopérer là où nous avons décidé de lutter contre la contrebande et la traite des êtres humains», on ne peut s'empêcher de penser que, plutôt que de protéger les persécutés, l'Europe cherche avant tout à s'en protéger.

Le processus de Khartoum s'inscrit dans la continuité de la politique d'externalisation de l'asile menée par l'Europe depuis le début des années 2000. Hier comme aujourd'hui, l'objectif est le même : il s'agit pour les États membres de l'UE de mettre à distance les demandeurs d'asile et, du même coup, d'ignorer leurs obligations en matière de protection internationale.

«Encampement» du monde…

Les camps sont en train de devenir une composante majeure de la société mondiale et le lieu de vie de près de vingt millions de personnes ayant fui les conflits, la misère ou les catastrophes écologiques. Les 460 camps de

Encart 2

Les camps de réfugiés syriens au Liban

Même si, officiellement, le pays refuse d'installer des camps du HCR pour les réfugiés syriens, des centaines de milliers de personnes ont passé la frontière syro-libanaise pour fuir les combats ; pour les accueillir, et puisqu'aucun camp officiel n'est construit, des particuliers proposent leur propre terrain à ces personnes, moyennant finance…

réfugiés situés au Moyen-Orient, en Afrique de l'Est (Soudan, Kenya, Éthiopie, RDC…) ou encore au Pakistan, abritent entre 5 et 7 millions de personnes poussées par la guerre hors de leur pays ; le plus grand, le camp de Dadaad, au Kenya, regroupe à lui seul 450 000 personnes, l'équivalent d'une ville moyenne en plein milieu du désert ! Les camps de déplacés internes, qu'on peut évaluer à 1 500 faute de données officielles, comptent au moins 6 millions de personnes ; rien qu'en Haïti 400 lieux de ce type abritent encore 400 000 habitants déplacés à la suite du séisme de 2010. Encore plus difficiles à chiffrer du fait de leur clandestinité, les camps de migrants auto-installés seraient plusieurs milliers à l'échelle de la planète, dont une bonne part en Europe. Ces regroupements de petite taille, qu'on appelle aussi «ghettos» ou «jungles», sont installés le long des frontières ou dans les interstices urbains – dans des friches, sous des ponts… –, à l'instar des campements de migrants afghans de Calais et de Dunkerque ou des campements roms de la région parisienne.

Un certain nombre de pays, notamment européens, ont eu tendance à utiliser la solution des camps comme une politique par défaut, ne sachant pas comment empêcher ce qu'ils considèrent comme un problème : des gens qui se déplacent, passent des frontières. Les camps sont leur façon de gérer les indésirables, le rebut où finissent les personnes qui ont passé tous les filtres.

Les camps de travailleurs, surtout présents dans les pays émergents comme le Brésil, la Chine, l'Afrique du Sud ou les Émirats arabes unis, mais aussi dans le sud des États-Unis et de l'Europe (Italie, Espagne, Chypre…), répondent à une logique purement économique : dans ces régions, le développement de l'agro-industrie, avec les plantations sucrières par exemple, et le lancement de chantiers titanesques – routes, barrages… –, suscitent un énorme besoin de main-d'œuvre qu'on n'hésite pas à aller chercher directement à l'étranger. La forme du camp permet d'accueillir ces gens utiles économiquement, mais indésirables socialement.

Les centres de rétention, ces lieux où les gouvernements «parquent» les migrants illégaux en attendant un hypothétique retour dans leur pays d'origine, sont plus d'un millier à l'échelle mondiale. On estime qu'un million de personnes y sont passées en 2013. De toutes les catégories évoquées, ce sont les endroits où l'enfermement est le plus sévère et la tendance, en Europe notamment, est à l'allongement des périodes de détention.

Camille, septembre 2015

Sources: Plein droit n° 105, la revue du GISTI, juin 2015, 10 €

Un monde de camps, Michel Agier (dir.), avec la collaboration de Clara Lecadet et les contributions de Hala Abou-Zaki, Hélène Thiollet, Marc Bernardot, Olivier Clochard, Alice Corbet…, La Découverte, octobre 2014, 424 p., 25 €.

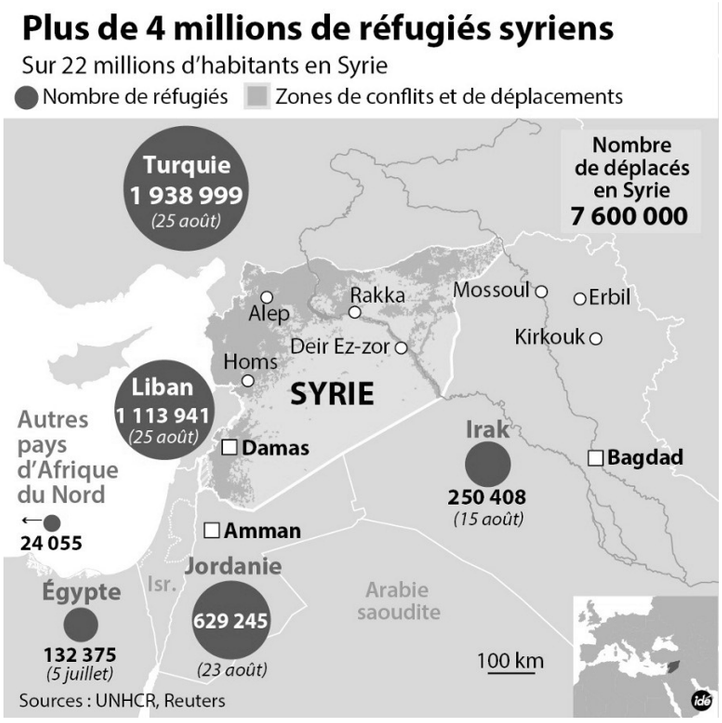

Encart 3
Les "hotspots"

Le ministre de l'Intérieur français et le Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR) appelaient fin août à créer d'urgence des "hotspots", permettant de "faire le tri" entre réfugiés fuyant leur pays en guerre et candidats à l'exil économique. Il s'agit de centres d'accueil et de tris financés par l'Union européenne, créés dans les pays d'arrivée. "Il y a là une nécessité absolue qui suppose que l'on distingue ceux qui relèvent du statut de réfugié qui doivent prouver rapidement une protection au sein de l'Union européenne et que l'on puisse organiser le retour dans leur pays d'origine de ceux qui relèvent de l'immigration économique", déclarait Bernard Cazeneuve. 3 pays étaient pressentis : la Grèce, l'Italie et la Hongrie. Mais si l'Italie et la Grèce sont d'accord pour la mise en place de ces centres, la Hongrie est encore très réticente. La répartition solidaire des réfugiés "ne saurait en aucun cas dispenser les Etats des règles de Dublin", déclarait Bernard Cazeneuve, rappelant la responsabilité qui repose sur les Etats par lesquels les réfugiés entrent dans l'espace Schengen de traiter leur demande d'asile.

Dès jeudi 16 septembre, l'Italie ouvrait deux centres "hotspot", l'un à Pozzallo, en Sicile, l'autre sur l'île de Lampedusa. Les deux centres sont supervisés par un quartier général installé à Catane.

Donald Tusk, président du Conseil européen, s'est prononcé pour la création de "hotspots" qui pourraient voir le jour à proximité de zones de guerre "hors d'Europe, où des camps de réfugiés existent déjà". Pour l'heure, l'UE n'a pas entamé de discussions avec ses voisins en vue d'ouvrir de tels centres d'accueil au-delà de ses frontières. Toutefois, lors de sa conférence de presse à l'Elysée, François Hollande l'a ouvertement envisagé. L'idée serait de compléter le dispositif européen en ouvrant des "centres d'accueil des réfugiés" dans leurs "pays d'origine ou de transit", que ce soit autour de la Syrie ou en Afrique.

Nicolas Sarkozy préconisait le 5 septembre la création de centres de rétention gérés par l'Union européenne pour examiner les demandes d'asiles aux portes de l'Europe. Il parle de mettre en place des centres de rétention en Afrique du Nord, en Serbie ou en Bulgarie. "Cela permettrait d'accorder ou non le statut de réfugié politique aux migrants avant qu'ils ne traversent la Méditerranée". Cette idée, qui revient à une réponse technique paraissant à première vue plus appropriée qui est celle d'un tri au départ des migrants vers l'Europe, voudrait dire camps de centaines de milliers d'entre eux et donc au final, des milliers et des milliers d'entre eux déboutés du droit d'asile qui seraient repoussés mais où, alors que les autorités européennes considèrent que parmi les migrants les deux tiers relèvent de l'immigration économique ?

"Pouvez-vous nous garantir que ces centres ne seront pas des lieux de privation de liberté, des prisons aux portes de l'Europe ?", interrogent les ONG. Les ONG redoutent aussi de voir l'Europe "sous-traiter" sa politique migratoire à des Etats voisins dont les méthodes ne sont pas toujours à la hauteur des exigences humanitaires de l'UE. "Nous constatons que, depuis des années, des politiques de coopération et d'aide au développement sont mises au service de l'externalisation des contrôles migratoires, entraînant parfois de graves conséquences en termes de droits humains des migrants. Nous sommes très alarmés par les travaux en cours dans le cadre du processus de Khartoum, où sont sous-traités, y compris à des régimes dictatoriaux, certains aspects de la politique migratoire de l'Union européenne".

Pour info, jusqu'ici, le terme "hotspot" était employé dans 3 domaines. En informatique, c'est un lieu public à forte affluence et clairement délimité (café, hôtel, gare, aéroport...) donnant accès à un réseau sans fil. En écologie, c'est une zone géographique représentative de la biodiversité, présentant une grande richesse en espèces. En géologie, ce terme est utilisé pour désigner des zones de formation du magma au sein même du manteau. La remontée vers la surface de cette matière en fusion donne naissance à des manifestations volcaniques situées à l'intérieur des plaques tectoniques et non à leur périphérie. Pour les migrants, un "hostpot" ne serait-il un mélange des 3 ?

Les «barrières de protection» sont autant de «murs de la honte»

Construit en pleine guerre froide par le gouvernement est-allemand, le 13 août 1961, le Mur de Berlin marquait avec le rideau de fer la division du monde en deux blocs antagonistes ; aussi sa chute, le 9 novembre 1989, a-t-elle symbolisé la fin du modèle et de l'empire soviétiques. Mais d'autres «barrières de protection» sont depuis apparues partout sur Terre, pour empêcher des migrations dont la mondialisation capitaliste et les interventions militaires occidentales sont largement responsables.

L'an dernier, en célébrant les vingt-cinq ans de la chute du Mur, la chancelière Merkel a qualifié l'événement de «victoire de la liberté pour tous les peuples d'Europe et dans le monde», et affirmé que la République allemande née de la réunification des deux Allemagnes composait «un peuple, une nation, un Etat dans la liberté, la paix et la prospérité». Un discours de pure propagande largement repris par les médias, afin de vanter les mérites de la démocratie parlementaire et du «libéralisme» économique.

A Berlin, le «mur de la honte»

En vérité, non seulement la suppression du mur berlinois est loin d'avoir apporté la félicité à l'ensemble de la population allemande, mais les Etats de l'Ouest n'ont cessé, depuis l'implosion de l'URSS, de financer et promouvoir, comme d'autres puissances impérialistes, des barrières sur la planète entière.

Dans l'ex-République démocratique allemande (RDA), une fois le Mur à terre, les habitant-e-s n'ont pas été consultés sur les relations qu'ils-elles souhaitaient établir avec l'Allemagne de l'Ouest (RFA). C'est le gouvernement de cette RFA – et donc le capitalisme occidental – qui a imposé les conditions de la réunification (à commencer par son échéancier et par la conservation du nom RFA pour qualifier l'Allemagne réunifiée). Ces conditions ont détruit l'économie de la RDA, entraînant une dégradation du niveau de vie pour sa population : multiplication du chômage par dix, avec le licenciement de centaines de milliers d'ouvrier-ère-s dans les usines d'Etat et la dissolution des coopératives agricoles ; réduction des avantages sociaux, de l'emploi féminin (en particulier avec la fermeture des crèches), des retraites. Un million et demi de travailleurs et travailleuses est-allemands (surtout des jeunes) sont alors partis à l'Ouest, où les salaires étaient le double de ceux de l'Est… mais la prospérité n'a guère été au rendez-vous pour ces déraciné-e-s, car on les y a accueilli-e-s peu volontiers. Quant aux personnes qui sont restées, elles regrettent encore majoritairement leur vie d'avant (1).

Bref, si d'après les médias occidentaux c'est le retard économique de la RDA par rapport à la RFA et son niveau de vie inférieur qui ont poussé sa population à faire tomber le Mur, la situation ne s'est pas améliorée pour elle : le revenu par habitant y est encore très en dessous de celui de l'Ouest allemand (de 33 %), le chômage presque deux fois plus important, et les postes de direction y sont de plus réservés aux Allemand-e-s de l'Ouest. Même en Saxe (la plus forte région économique de l'ex-RDA, demeurée dynamique grâce à la richesse de son sous-sol et à ses traditions industrielles), le taux de chômage est élevé et le développement de la précarité contribue pour une bonne part au racisme : Pegida (Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident) est apparu à Dresde, sa capitale, et la candidate de ce mouvement xénophobe aux municipales y a remporté près de 10 % des suffrages en juin dernier.

Ailleurs, des «barrières de protection»

Merkel devrait donc en fait plutôt dire que l'Allemagne réunifiée est puissante et son patronat prospère. Quant à la paix et à la liberté qui régneraient selon elle dans le monde, les innombrables murs ou clôtures érigés en quelques décennies – à l'échelle d'un quartier résidentiel, d'un village privé (2) comme d'un Etat riche ou d'un espace tel que Schengen, créé par une convention entre les pays de l'UE en 1995 – constituent la meilleure preuve du contraire (en 2012, leur longueur totale représentait 21 000 km).

Certaines barrières établissent la partition d'un pays ou favorisent le contrôle de sa population. Ainsi, le barrage à Djibouti, entre 1966 et 1982, a permis au gouvernement de De Gaulle de s'appuyer sur les Afars contre les Somalis pour assurer le maintien de la souveraineté française sur ce territoire. Et, à Chypre, la «ligne verte» ou «ligne Attila» (180 km contrôlés par les casques bleus de l'ONU) sépare le Nord du Sud, dont le gouvernement est le seul à être reconnu sur le plan international.

Mais, en général, les constructions étatiques du XXIe siècle ont pour point commun de chercher à conjurer la peur de l'«autre» – immigré-e ou non, mais en tout cas étranger-ère (par ses revenus bien plus que par sa culture) à un territoire donné –, en le maintenant hors des frontières quand son utilité sur le plan économique n'incite pas à le tolérer tout en le reléguant dans quelque ghetto de bidonville. Et pour justifier leur existence, les gouvernants avan-

Quelques murs étatiques

En 2011, on recensait déjà une dizaine de constructions visant à contrer l'immigration et une quinzaine servant officiellement à lutter contre le terrorisme et les trafics, sinon à marquer une zone de conflit territorial ou autre.

Contre l'immigration clandestine (à l'initiative du premier Etat cité) :

La barrière Afrique du Sud - Mozambique (120 km) en 1976 ; les murs métalliques de 6 m entre le Maroc et les villes autonomes espagnoles de Ceuta et Melilla en 1998 et 2001 ; les murs Turkménistan-Ouzbékistan (1 700 km) en 2001, Ouzbékistan-Afghanistan (870 km) en 2001, Arabie saoudite - Yémen (75 km) en 2004, Brunei-Malaisie (20 km) en 2005 ; la barrière électrifiée (500 km) entre le Botswana et le Zimbabwe en 2003 ; la clôture de barbelés (1 416 km) entre la Chine et la Corée du Nord en 2006 ; la clôture Hongrie-Serbie (175 km)…

Contre l'infiltration de terroristes, d'armes ou de marchandises :

Au Sahara occidental, le « mur des sables » (2 720 km) construit par le Maroc de 1980 à 1987 – gardé par 100 000 soldats et surveillé par divers instruments dont des radars pouvant détecter les mouvements dans un rayon de 60 km – contre les incursions du Front Polisario. Contre d'autres groupes armés, barrière de protection entre l'Irak et le Koweït en 1991 ; murs Pakistan-Afghanistan (32 km) en 2007, Egypte-Gaza (14 km) en 2008 ; murs aussi en Arabie saoudite avec Oman, avec le Yémen et avec l'Irak – élevé de 2006 à 2014, ce dernier court sur 950 km et est doté d'une électronique de pointe, dont 50 stations radars… Ou encore, après l'attentat islamiste à Sousse le 26 juin, le mur prévu (160 km) entre la Tunisie et la Libye.Et puis il y a les murs contre le trafic de drogue – par exemple entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan depuis 2006 (45 km). Et les constructions dans les zones de conflit – après les murs de Belfast qui datent de 1972, la barrière entre l'Irak et le Koweït en 1991 (193 km), celle entre l'Ouzbékistan et le Kirghizstan en 1999 (870 km)…

1) Selon un sondage (Berliner Zeitung du 26 juin 2009), 57 % estiment que l'ex-RDA avait « davantage d'aspects positifs que négatifs », et 52 % se considèrent comme traité-e-s en «citoyens de seconde zone».

2) En Amérique latine par exemple, des zones de sécurité contrôlées par les forces de l'ordre protègent les quartiers huppés des mégalopoles.

Le mur en Palestine

cent divers arguments *(voir l'encadré «Quelques murs étatiques»)*, qui parfois s'additionnent – par exemple les murs que l'Afrique du Sud a dressés contre le Zimbabwe et le Lesotho doivent servir à lutter à la fois contre l'immigration clandestine et contre le brigandage. Il s'agit fréquemment de contrer l'activité de mouvements séparatistes ou autres illégaux, de freiner la contrebande ou d'empêcher l'introduction de produits illicites (drogue, armes) à l'intérieur de leurs frontières. Cependant, leur principale raison, avouée ou non, est d'interdire la venue de populations pauvres (sur le thème «On ne peut accueillir toute la misère du monde») –, offrant par là même avec la plus parfaite hypocrisie aux employeurs de secteurs comme le bâtiment une main-d'œuvre clandestine corvéable à merci.

Trois édifications sécuritaires emblématiques

L'Inde a justifié le mur de briques construit dès 1993 tout autour du Bangladesh – et baptisé «de la peur et de la mort» par la population locale – par la lutte contre l'infiltration de groupes indépendantistes armés (3), l'immigration clandestine et la contrebande. Considéré comme légal au regard du droit international, ce mur avec double clôture de barbelés est le plus long au monde (3 200 km) et coupe des villages en deux. Edifié à 150 mètres d'une frontière qui était auparavant un lieu d'échanges quotidiens, il a de graves répercussions économiques, sociales et humaines non seulement pour les migrant-e-s, mais aussi pour les populations qu'il sépare. Chaque jour des milliers de Bangladaises tentent de le franchir, et chaque année des dizaines d'entre eux périssent sous les balles de l'India's Border Security Forces (4). Les 60 000 à 80 000 soldats postés là en permanence multiplient les arrestations musclées, actes de torture et viols dans la plus parfaite impunité. La situation s'est encore aggravée avec la nomination du nationaliste hindou Narendra Modi comme Premier ministre de l'Inde, en mai 2014, car il manipule les foules sur le thème « Défendons-nous contre l'envahisseur musulman » en qualifiant le Bangladesh de «réservoir de terroristes» (5).

L'Etat d'Israël s'est quant à lui complètement barricadé dans ses murs avec l'Egypte, la Cisjordanie, le Liban, la Syrie et autour de Gaza. Pour faire admettre celui avec la Cisjordanie (709 km), entrepris en 2002 (pendant la seconde intifada), il invoque les impérieuses considérations sur la sécurité et dispositions prévues par le droit international humanitaire ; mais d'une part cette construction n'empêche pas les attentats (seulement 15 % de son tracé se trouve sur la «ligne verte» qui sert actuellement de frontière entre Israël et la Cisjordanie), d'autre part elle bénéficie surtout aux colons (6). Les implantations civiles israéliennes ne cessent en effet de se développer, tandis que les conséquences économiques et humanitaires du mur sont dramatiques pour les Palestinien-ne-s : il les prive de leur droit à la libre circulation, pour accéder notamment à leurs terres et maisons, leurs lieux de travail et d'enseignement, aux soins et autres services de base, ou à leurs sites culturels. Ce qu'on désigne en Israël comme le «mur de fer» est ap-

Le mur entre l'Inde et le Bengladesh

3)Des mouvements séparatistes existent au Tripura et dans l'Assam (nord-est de l'Inde).
4)Cette agence paramilitaire qui dépend du ministère de l'Intérieur emploie 220 000 hommes en grande majorité issus de provinces éloignés et ne parlant pas le bengali.
5)Il a déjà fait voter le budget de la réfection du mur, dont la construction entre 1993 et 2013 a coûté 4 milliards de dollars.
6)Contrairement à la population des territoires occupés, les Berlinois-es de l'Ouest n'ont jamais été privé-e-s de produits de première nécessité (le pont aérien leur apportait tout) ni exposé-e-s à des déplacements arbitraires ou même à la mort.

pelé par la population palestinienne le « mur de l'apartheid » ou « de la ségrégation » – car il les condamne à vivre comme des prisonnier-ère-s assujettis à un contrôle sévère de leurs mouvements, dans un espace de vie complètement déstructuré. C'est pourquoi, en 2014, des Palestiniens ont symboliquement abattu un pan du mur israélien le jour anniversaire de la chute du mur berlinois (7).

Les Etats-Unis ont eux aussi édifié un « mur de sécurité » : depuis l'adoption en 2006 de la loi Secure Fence Act, ce mur suit leur frontière avec le Mexique sur 1 200 km (et devrait le faire à terme sur toute sa longueur : 3 200 km). Selon le Pew Hispanic Center de Washington, plus de 700 000 Mexicain-e-s par an tenteraient de passer cette frontière illégalement… et près de la moitié atteindraient leur objectif. Certes, les installations américaines bénéficient d'importants moyens technologiques (radars, senseurs électroniques, drones), mais cela ne peut suffire à arrêter les migrant-e-s, et pas davantage le fait que des cadavres de personnes ayant réussi à passer sont trouvés par milliers dans le désert de l'Arizona et du Texas. La peur et la faim sont des motivations trop puissantes : ces migrant-e-s fuient la guerre implacable que mène l'Etat mexicain (8) contre les cartels de la drogue, une guerre qui a causé en sept ans la mort de 100 000 civils ; et ils-elles savent que le travail se trouve du côté américain. Les fermiers de Californie, par exemple, veulent de cette main-d'œuvre illégale pour cueillir leurs fruits à bon marché… de même que, pour construire le mur à la frontière, les entrepreneurs ont besoin d'elle !

Il n'y a pas de «bons» et de «mauvais» murs

Alors que les échanges de tous ordres ne cessent de se développer au niveau planétaire, l'édification de ces innombrables barrières censées conjurer les peurs engendrées par la mondialisation ne fait que les entretenir et les aggraver : c'est bien connu, il n'y a pas de fumée sans feu, et donc l'existence d'une défense en béton ou barbelés «prouve» qu'il y a un danger. Les murs d'aujourd'hui et de demain mettent ainsi en relief le côté illusoire des règles élaborées par le droit international – des «libertés fondamentales » aux « droits humains» proclamés. En théorie, les Etats ont obligation de protéger et garantir leurs frontières et la sécurité de leurs ressortissant-e-s sans violer d'autres droits – c'est pourtant ce qu'ils font en votant sans cesse des budgets revus à la hausse pour de nouvelles technologies de surveillance, la police anti-immigration, l'armement… et la construction de murs. Ceux-ci leur permettent de redéfinir leurs frontières et celle d'espaces dans lesquels il est en principe possible de circuler plus librement (comme celui de Schengen), ainsi que de repréciser la distinction entre nationaux et « étrangers », personnes du «dedans» et du «dehors», donc de refabriquer les identités en rendant ou laissant rendre responsables de tous les maux les indésirables (baptisé-e-s selon les politiques du moment «sans-papiers», «clandestins», «demandeurs d'asile», «réfugiés»… ou «migrants»).

En réalité, les «barrières de protection» sont à la fois le produit des politiques impérialistes menées sur les terrains militaire et économique et la conséquence d'une politique sécuritaire généralisée (contrôle des déplacements, surveillance de la population, assignations identitaires).. Les interventions armées des Etats occidentaux au Moyen-Orient et en Afrique entraînent pour une bonne part les migrations et les déplacements internes (après le Liban et la Palestine, l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie, la Centrafrique…), les populations des territoires visés fuyant par millions la guerre ou la misère extrême qui en résultent *(voir l'encadré «Déplacé-e-s internes et réfugié-e-s de par le monde»)*. Dans leur désir éperdu d'échapper aux frappes de l'OTAN et aux guerres par procuration dans leur pays, les réfugié-e-s viennent se heurter aux dispositifs mis en place contre eux par la forteresse Europe (restrictions à l'immigration, camps de rétention, détentions prolongées…) – *lire les autres articles de ce dossier.* Mais, malheureusement, dans les murs de cette forteresse, les travailleurs et travailleuses licencié-e-s ou la petite paysannerie dans l'incapacité de vivre de son activité ne sont guère convaincu-e-s de la nécessaire union avec ces autres prolétaires contre un même système d'exploitation.

Alors que la planète devient toujours plus invivable pour la majorité de sa population, il est pourtant urgentissime de développer une solidarité de classe internationale – afin de faire entre autres disparaître les frontières, car, partout où il y en a, la « sécurité » se développe au prix de la liberté.

Vanina

Déplacé-e-s internes et réfugié-e-s dans le monde

Selon le rapport d'une ONG norvégienne, l'Observatoire des situations de déplacement interne, on comptabilisait au niveau mondial, à la fin de 2014, 38 millions de personnes ayant quitté leur foyer pour vivre ailleurs dans leur pays. Parmi elles, 11 millions l'ont fait cette année-là, et 60 % d'entre elles vivaient dans cinq Etats : Irak, Soudan du Sud, Syrie, République démocratique du Congo et Nigeria. En ajoutant à ces 38 millions de déplacé-e-s les 16 millions parti-e-s dans un autre pays qu'a recensés le Haut-Commissariat pour les réfugiés, on arrivait en 2014 à 54 millions de déraciné-e-s sur Terre. Les civils irakiens sont ceux qui ont le plus souffert des déplacements internes (au minimum 2,2 millions de personnes en plus du 1,1 million déjà existant) pour fuir les zones contrôlées par l'Etat islamique.

Au moins 7,6 millions de Syrien-ne-s ont changé de région (40 % de la population) et 4 millions quitté leur pays à cette date. En Europe, la guerre en Ukraine a entraîné le déplacement forcé d'1,2 million de personnes de 2014 au début 2015. L'Afrique subsaharienne compte 11,4 millions de déplacé-e-s dans 22 Etats, et l'augmentation la plus forte de ces migrations a été constatée en République centrafricaine. Au Nigeria, au moins les trois quarts du million de personnes nouvellement déplacées s'expliquent par les attaques de Boko Haram. Sur le continent américain, les 7 millions de déplacé-e-s vivent majoritairement en Colombie ; mais d'autres fuites, associées à la violence criminelle, ont eu lieu au Mexique, au Guatemala et au Salvador. En Asie, 1,5 million de personnes supplémentaires ont été déracinées, ce qui porte le total à 5 millions, en raison notamment des offensives militaires contre les talibans dans les zones tribales de l'ouest du Pakistan.

Selon les chiffres recueillis par les journalistes du Migrant Files qu'a publiés notamment *Le Monde diplomatique,* 30 816 personnes sont mortes ou ont disparu aux portes de l'Europe depuis 2000.

7)Depuis 1967, 580 000 colons se sont installés sur le territoire palestinien.
8)Les Présidents successifs du Mexique sont élus grâce à la fraude électorale et soutenus par les Etats-Unis.

15 ans après... et pas une ride!

Il aura fallu une image sordide de plus pour que nos gouvernants se sentent obligés d'afficher de la compassion envers des « migrants » fuyant la guerre dans leur pays. Mais seulement ceux-là. Comme si la guerre « économique » n'était pas cause d'autant de détresse.

"Hein, Angela, tu vas les accueillir les grecs qui tenteront de fuir la merde dans laquelle tu les as enfoncés ?" Devant ce show racoleur, je ne peux que remettre en circulation un texte écrit et diffusé il y a déjà quinze ans, dans lequel tout est dit. Malheureusement. *Gédicus*

Pas de mouchoir pour les crocodiles

58 personnes "sans-papiers" sont mortes asphyxiées dans le camion d'un négrier en essayant de traverser une de ces frontières que l'on ne peut franchir qu'en étant marchandise dûment estampillée par ceux qui en feront commerce et que, donc, les vaches folles et le maïs génétiquement modifié passent plus aisément que les êtres humains, même réduits à l'état de chair à corvée.

On sait qu'il y aura des salopards xénophobes pour se réjouir entre eux : « 58 de moins ! » et cela, déjà, révulse. Mais tout aussi écœurante est l'attitude plus répandue et plus tonitruante qui noie ces victimes sous une sorte de fatalisme d'autruche : « Ils ont pris le risque ! » L'abruti greffé sur télé, toujours prêt à verser une larme au moindre accident d'un quelconque « aventurier » sponsorisé et balisé argos, trouve qu'il n'y a pas grande raison de s'émouvoir devant la mort de ces 58. Il est vrai qu'on ne lui a pas encore donné à voir leur malheur sous forme de feuilleton lacrymal. Mais il est vrai aussi que la « sensibilité » qu'on lui fabrique à grand coup de virtuel et d'éloignement spectaculaire d'avec le réel le rend particulièrement apte à cette insensibilité là, qui ressemble à s'y méprendre à de l'indifférence égoïste et qui ne le place pas si loin du raciste réjoui.

« Ils ont pris le risque. » Gros con !

Quel autre risque pouvaient-ils prendre ?

Celui de crever de faim parce que les multinationales de l'agro-alimentaire, après avoir réussi à faire disparaître les polycultures vivrières, cassent les marchés locaux pour les inonder de leurs céréales blindées aux OGM ?

Celui de crever à la tâche dans l'une des usines bagnes que les délocalisateurs promènent d'un bout à l'autre de la planète et qu'ils larguent dès que l'esclave devient un peu trop revendicatif, c'est-à-dire dès qu'il demande à gagner au moins de quoi survivre ?

Celui de se prostituer depuis la plus tendre enfance et de crever du sida ou des drogues qu'on s'enfile pour tenir le coup ?

Celui de tomber sous les balles des flics ou des milices de quelque dictateur copain des rois du pétrole ?

Ne voulant pas subir un de ces « destins » haïssables, ces gens ont pris le risque, oui, d'essayer d'atteindre le très relatif « paradis » occidental où l'esclavage est un peu mieux payé et où l'on peut avoir la « chance » de se faire exploiter 12 heures par jour sur un chantier ou dans un atelier clandestin pour un salaire dérisoire mais toujours préférable au rien auquel on était condamné au pays. Ils ont pris ce risque.

Mais l'Europe ne peut pas accueillir toute la misère qu'elle contribue à fabriquer dans le monde.

C'est du moins ce que disent ceux que l'on laisse décider en son nom. La peur d'être envahie par ces pauvres, sur l'appauvrissement desquels sa prospérité se fonde, incite l'Europe des gros sous à se barricader comme se barricadent dans leurs résidences blindées les oligarques qui la gouvernent, et à cultiver la peur de cette « menace » chez ses pauvres à elle pour qu'ils se sentent plus riches que ceux de l'étranger et ne s'avisent pas de douter de leur bonheur.

Et puis, surtout, les roitelets de l'Europe veulent bien de la main d'œuvre en fonction de leurs besoins, mais à condition qu'elle soit corvéable à merci. Ils trouvent donc très bien de créer des situations qui font de tant de gens des « sans-papiers », des clandestins sans moyens légaux de défense contre les arnaques, fragiles, et donc « disponibles pour toutes les exploitations et tous les esclavages » (E. Terray, *Douvres : des larmes de crocodiles*, dans Libération, 22 juin 2000).

Ces clandestins, qui essaient d'entrer dans la forteresse pour en devenir les serfs les plus maltraités, doivent donc prendre un risque qui n'est pas de pacotille, qui n'a rien de ceux –virtuels ou confortablement programmés- dont se repaissent les ennuyés « civilisés ». Depuis le début de l'année, près de 200 candidats à l'immigration en provenance du Maroc se sont noyés sur les côtes espagnoles et italiennes. On se souvient de ces africains, passagers clandestins d'un cargo, que le capitaine du navire fit jeter à la mer et à la mort, tout étonné ensuite qu'on l'en accuse puisque cela se pratique couramment (Son seul tort, pour certains, ayant été de se faire prendre).

Le navire négrier est en route chargé de ses victimes mourantes ; en plein océan on lui ajoute de nouvelles cargaisons ; l'équipage, une poignée de propriétaires d'esclaves, soutenu par les nombreux passagers, asphyxie quatre millions d'êtres enfermés à fond de cale, et pourtant le politicien veut nous faire croire que le seul moyen convenable de délivrer les victimes est de « diffuser peu à peu des sentiments d'humanité ». Comme si les sentiments d'humanité se rencontraient jamais séparés des actes d'humanité et que l'on puisse les répandre en quantités convenables (le produit authentique !) aussi facilement qu'on arrose le sol pour en abattre la poussière. Qu'est-ce donc que j'entends jeter par-dessus bord ? Ce sont les cadavres de ceux qui ont trouvé la délivrance. C'est ainsi que nous diffusons l'humanité et les sentiments d'humanité avec.

Henry David Thoreau
Plaidoyer pour John Brown, 1859.

On se souvient de ces deux jeunes guinéens morts dans le train d'atterrissage d'un avion, porteurs d'une lettre disant : « Nous exposons notre vie parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous » très naïvement adressée aux « excellences membres et responsables d'Europe ». La tragédie de Douvres n'est qu'une « bavure » parmi d'autres du commerce négrier.

Mais les larmes de crocodiles que versent aujourd'hui des « autorités » dont toute l'activité consiste à créer les conditions qui amènent de tels drames sont plus qu'indécentes. Et leur annonce de renforcement de mesures pour lutter contre l'immigration « sauvage » afin d'éviter de tels accidents en montre bien le cynisme.

La pirouette médiatique visant à faire porter le chapeau de ces drames à des trafiquants sans scrupules, est l'arbre propagandiste qui veut cacher la montagne scélérate. Ces trafiquants existent et exercent effectivement leur vil commerce sans aucun respect de leurs cargaisons humaines. Mais ils ne peuvent exister et agir ainsi que parce que les conditions sont créées par les « institutions » pour jeter dans leurs mains griffues les pauvres hères naïfs qui cherchent à échapper à la détresse.

Ce ne sont pas des trafiquants!

Ces gens qui –à longueur d'années- appliquent avec diligence des instructions leur donnant ordre de refouler des milliers de personnes vers la misère et la mort. Ce sont des fonctionnaires faisant le travail que leurs autorités de tutelle leur ordonnent de faire.

Ce ne sont pas des trafiquants qui laissent, en France, des « sans-papiers » s'enferrer dans une grève de la fin suicidaire après leur avoir refusé la régularisation qu'ils leur avaient promise en des temps de racolage électoral. Ce sont des menteurs « démocratiquement » élus, et que leurs électeurs ne peuvent pas révoquer, même s'ils ne tiennent pas parole.

Ce ne sont pas des trafiquants qui ont tué Sémira Adamu en l'étouffant sous un coussin pour qu'elle se laisse expulser tranquillement.

Ce n'est pas un trafiquant qui a tué un gosse roumain en tirant sur l'arrière d'un véhicule de « clandestins » qui avait refusé de s'arrêter. Ce sont des policiers dans l'exercice de leur fonction.

Tous ceux là, c'est sûr, n'ont jamais été traversés par l'idée que « Quand la consigne est infâme, la désobéissance est un devoir », comme le savaient les hommes d'honneur au temps de La Commune de 1871. Mais ceux qui leur donnent des ordres sont tout de même les premiers responsables des conséquences de leur application. Alors, qu'ils remballent leurs larmes médiatisées, nous ne leur tendrons pas le mouchoir.

Si l'on veut éviter que des tragédies comme celle de Douvres se reproduisent, c'est à l'ensemble de la machinerie qui les cause qu'il faut s'en prendre.

Cela passe par une lutte résolue contre toutes les formes de l'esclavage moderne

en Europe et dans le monde, c'est-à-dire une lutte qui n'aurait pas la naïveté de croire que les « autorités » au service de la pérennité du capitalisme vont prendre des mesures pour démolir ce qu'elles ne cessent de construire et de renforcer.

La protestation morale et les doléances respectueuses ne suffiront pas à modifier la situation, surtout lorsqu'elles prennent la forme de ces humbles remontrances modérées qui s'inquiètent plus de « ne pas encourager le laxisme » -pour ne pas "faire le lit" des racistes- que de combattre l'ignominie.

Il faudrait renouer avec l'esprit offensif du printemps 97 (cf encart ci-dessus) dont l'engagement à la désobéissance civique n'a été qu'un feu de paille éteint par les pompiers de la gôche. Il faudrait bâtir un mouvement suffisamment fort pour être capable d'imposer un recul des lois et pratiques étranglant les libertés et favorisant l'exploitation. Mouvement qui, mieux encore, pourrait servir de base à la construction d'une autre société, sans capitalisme ni frontières.

Pour une vie sans servitude. Pour une identité sans carte.

Pour la liberté et le bien être de tous garantissant ceux de chacun.

Gédicus,
Juin 2000 - http://gedicus.ouvaton.org

PS: Ce mouvement (des sans-papiers de 1997 *ndc*) n'ayant pas su se construire, principalement parce que les différents élans des bonnes volontés ont été divertis par diverses officines politicardes et leurs concurrences racoleuses, les tentatives de « clandestins » de pénétrer dans la forteresse Europe se sont multipliées, faisant chaque année des milliers de morts, que les larmes de crocodiles n'arrosent plus que de temps en temps, quand le spectacle est trop impressionnant (Quelques centaines de noyés d'un coup, par exemple)

Et le « public » s'habitue à ce spectacle évoqué en trois secondes au journal télévisé, avant la météo et « le » match, et s'insensibilise progressivement.

Mais, pas plus que les châteaux forts n'ont pu contenir autrefois les serfs insurgés, les barbelés et clôtures électriques toujours plus hautes n'arrêteront pas toujours les assauts des parias du monde marchand.

Qui sème la misère récolte la colère!

Un printemps 97 offensif

En 1997, des dizaines de milliers de personnes annoncent leur refus de se soumettre à la loi sur l'immigration présentée par le sinistre de l'intérieur Jean Louis Debré dont l'article 1er instaure l'obligation pour les citoyens français de déclarer en mairie l'arrivée et le départ des étrangers qu'ils hébergent. Cette franche déclaration d'insoumission change agréablement des habituelles sébiles pétitionnaires sur lesquelles les gouvernants ont l'habitude de s'asseoir.

Liberté pour Abdul Rahman Haroun, le marcheur sous la manche !

Au début du mois d'août, un homme d'origine soudanaise, Abdul Rahman Haroun, a été arrêté alors qu'il sortait tout juste du tunnel sous la Manche situé côté anglais à Folkstone. Il venait de parcourir les 50 km à pied sous le tunnel, depuis Calais, sans se blesser ni se faire repérer.

Les gouvernements français et anglais prétendent contrôler le flux de migrants arrivant aux frontières, dépensant des millions d'euros en barbelés et caméras de surveillance. Ils aiment à croire qu'ils sont en train de faire de l'Angleterre une forteresse bien gardée, mais Abdul Rahman Haroun leur a prouvé le contraire et Ils comptent bien le lui faire payer.

Parti du Soudan pour chercher refuge en Angleterre

il encourt aujourd'hui jusqu'à deux ans de prison. Il est inculpé, sous un mandat législatif périmé "The Malicious Damages Act of 1861", d'obstruction à locomotive ou wagon de chemin de fer. Convoqué le 24 août dernier, il a plaidé non coupable, mais a été placé en détention par le juge. Être incarcéré pour ce type de délit est complètement disproportionné et révèle clairement le caractère politique de cette arrestation. Une prochaine audience est prévue en novembre prochain, avant le procès qui lui aura lieu en janvier 2016. Abdul Rahman Haroun est actuellement détenu à Elmley dans le Kent.

Une loi vieille de 3 siècles

Étant poursuivi sous une telle législature ("The Malicious Damage Act" qui a été créée dans le but de poursuivre les dissidents de l'église anglicane au XVIIIème siècle, et a été récemment utilisée pour enfermer des personnes accusées d'action directe), nous affirmons haut et fort que cette affaire est clairement politique et constitue une attaque à la liberté de circulation. Abdul Rahman Haroun sert de bouc émissaire pour intimider ceux et celles qui voudraient suivre son exemple.

Ses actions ont fait de lui une cible, mais il dispose d'une bonne défense. D'après l'article 31 de la convention des réfugiés, ainsi que dans la loi anglaise, il est possible d'entrer "illégalement" sur le territoire anglais si c'est dans le but de demander l'asile. Cependant, comme nous en avons toutes et tous été témoins ces dernières années, le gouvernement se fiche bien des "Droits de l'Homme", et Abdul a besoin de notre soutien et de notre solidarité pour combattre leur justice perverse.

Dans l'état actuel des choses, son renvoi d'audience montre que même s'il est jugé non coupable lors du procès, il aura déjà passé 5 mois en prison. Mais ça ne s'arrête malheureusement pas là. S'il est jugé coupable cela pourrait avoir des conséquences dramatiques quant à sa demande de régularisation en Angleterre. Une double peine récurrente au Royaume-Uni, laissant les personnes ayant purgé leur peine sans aucun droit sur le territoire, ou même directement expulsées (si leur pays d'origine est considéré par l'État comme non dangereux).

L'incarcération d'Abdul et ses poursuites judiciaires montre clairement la volonté de l'État à faire de lui un exemple pour quiconque souhaiterait tenter le même voyage. Une tentative d'intimidation, faire peur, faire douter les gens à Calais sur ce qui les attend de l'autre côté. Montrons-leur que nous n'avons pas peur d'eux avec leurs tribunaux et leurs prisons!

Nous condamnons fermement l'incarcération et la poursuite d'Abdul.

Liberté pour Abdul. Liberté pour toutes celles et ceux détenus par le régime des frontières. On ne peut être libre quand les autres sont enfermés.

Source : sanspapiersnifrontieres.noblog.org
Traduction depuis Calais Migrant Solidarity

Offensive européenne contre le journalisme d'investigation

Comme nous avions écrit dans notre numéro d'été, la journaliste Elise Lucet, rédactrice en chef de l'émission « Cash investigation » diffusée sur France 2, a lancé une pétition sur le Net contre la directive européenne « Secret des affaires ».

Dès le premier week-end, cette pétition fut signée par 110 000 personnes et il y en a plus de 450 000 aujourd'hui. Mais ce n'est pas gagné. En effet, le texte n'a pas été retiré, il doit être réexaminé à Bruxelles, en novembre.

A ce propos, un livre «Informer n'est pas un délit. Ensemble contre les nouvelles censures »,, (éd. Calmann-Lévy) doit paraître le 1er octobre, dans lequel vingt-cinq journalistes d'investigation racontent les pressions politiques et économiques qu'ils ont subies, la surveillance, les ordinateurs volés, les portables mis sur écoute...

Cette directive, c'est une tentative de tuer l'investigation en utilisant la menace de procès, et donc la menace économique, contre les groupes de presse. Si elle était en vigueur aujourd'hui, nous n'aurions pas eu connaissance des révélations sur Sanofi ou Philip Morris… Leurs avocats auraient pu faire interdire les émissions avant leur diffusion.

Source ; Change.org

Contrôle au faciès : Non au cas par cas !

Le 24 juin dernier, l'État a été condamné par la cour d'appel de Paris pour « faute lourde ». Cela fait suite à la plainte déposée en 2012 par 13 hommes de 18 à 35 ans, noirs ou arabes, qui estimaient avoir été victimes d'un contrôle de police discriminatoire. A noter tout de même que ces 13 plaignants étaient tous étudiants ou salariés et aucun n'avait de casier judiciaire.

L'affaire a été portée pendant deux ans par l'association Stop au contrôle au faciès. Parmi ces 13 personnes, 5 ont obtenu gain de cause (1500 euros de dommages et intérêts chacun), et on ne peut que se réjouir de cette décision ! Cependant cette victoire est-elle « historique » ? Change-t-elle quelque chose à l'injustice fondamentale du droit ? On peut en douter, car cette décision, certes inédite et salutaire, reste ambiguë. En effet qu'en est-il des 8 autres plaignants déboutés ? Dans leur cas ce qui a empêché qu'ils aient gain de cause c'est que le contrôle subi a eu lieu dans une « zone » jugée « dangereuse ». Par exemple, deux d'entre eux ont été contrôlés dans un quartier de Vaulx-en-Velin, alors qu'un « dispositif spécial » de police avait été déployée suite au fait que des voitures avaient été incendiées les jours précédents (rien n'étant précisé sur la raison des ces incendies). L'État est prêt à reconnaître l'existence d'un certain racisme et même à tenter de l'endiguer : le racisme qui touche les noirs et les Arabes auxquels il n'a rien à reprocher, c'est-à-dire ceux qui habitent des quartiers riches comme celui de la Défense (cas de l'un des plaignants indemnisés), ceux qui ont des papiers en règle, de l'argent à la banque, une bonne situation et un logement confortable. Là, il y a discrimination. Là, le contrôle au faciès est reconnu. Quant à admettre la discrimination de fond que subissent les habitants des quartiers populaires, également noirs ou arabes pour la plupart, mais pauvres, eux : faut pas pousser. Comme toujours la logique du « cas par cas » coupe les luttes de leur radicalité potentielle : réclamer l'arrêt des purs contrôles au faciès, c'est-à-dire de ceux qui ont été débarrassés de leur composante d'oppression sociale, ne revient-il pas à vouloir « renforcer l'efficacité des contrôles » et « la légitimité de la police », « recréer du lien et de la confiance avec la police » comme le réclament les défenseurs de la mesure des reçus de contrôle d'identité ? Ce type de revendication ne peut pas nous satisfaire, nous ne savons que trop bien que même si elles aboutissent cela n'empêchera pas les crimes policiers, les mutilations au flash-ball, le harcèlement policier au quotidien contre lesquels nous luttons. La victoire sera historique le jour où l'État ne contrôlera plus les noirs et les Arabes parce qu'ils sont pauvres ou les pauvres parce qu'ils sont noirs ou arabes. La victoire sera totale quand la police ne nous contrôlera plus, car aucun contrôle policier n'aura jamais de « résultat positif » dans un monde où injustice sociale et racisme règnent, ensemble, en maître.

Source : Bulletin de « résistons ensemble » de juillet/août - resistons.lautre.net

L'imprécision du Flash-Ball « a bon dos »

Dans la nuit du 13 au 14 juillet trois jeunes en région parisienne ont été gravement blessés par des tirs de « lanceurs de balles de défense ». Cela s'ajoute à une liste importante de mutilations par ces armes. Rappelons qu'une personne est morte et plus de vingt-trois autres (la plupart lors de manifestations) ont perdu l'usage d'un œil depuis que l'utilisation de ce type d'arme par la police et la gendarmerie a été généralisée. En fait, ces lanceurs sont de 2 types : le Flash-Ball et le LBD 40x46 et sont toutes les deux classées dans les armes de catégorie A. L'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) préconise depuis quelques temps déjà l'abandon du Flash-Ball (imprécis) au profit du nouveau lanceur de Balles qui, lui, a une visée électronique et est beaucoup plus précis. D'ailleurs, la police nationale et la gendarmerie utilisent de moins en moins le Flash-Ball réservé aux polices municipales. Cette préconisation a été reprise par le défenseur des droits (Jacques Toubon) qui demande un moratoire. Il est pourtant clairement établi que le LBD 40x46 est beaucoup plus dangereux que le Flash-Ball. D'ailleurs, avant la refonte des catégories d'armes le 4 août 2013, le Flash-Ball appartenait aux armes de catégorie 4 alors que le LBD 40x46 appartenait à la catégorie 1 comme « arme à feu destinée à la guerre terrestre, navale ou aérienne ». Avec le 40x46, pas de bavures possibles : Le flic qui tire atteint la partie du corps visé ! Et dans le cas d'au moins un blessé du dernier 14 juillet, il s'agissait bien de balles tirées par un 40x46…

Devant ces revendications de l'IGPN et du défenseur des droits, le ministre de l'Intérieur a été clair : « Nous ne pouvons pas nous permettre de désarmer nos forces de l'ordre ».

Brother

Armement des polices municipales

Depuis les attentats du début d'année, de nombreux maires font le choix d'armer leur police municipale. Mais ils sont nombreux, selon les départements, à essuyer un refus de leur Préfet ! Dans une circulaire datée du 29 mai sur la livraison des 4 000 revolvers promis aux maires qui en feront la demande, le ministre de l'intérieur, Cazeneuve, se montre ferme à l'égard des préfets : Leur refus devra être « exceptionnel » et « motivé », et ils devront avoir rencontré le maire. Les préfets devront prioriser les demandes en fonction de la présence « d'un quartier prioritaire et de la gravité des actes de délinquance ». En résumé : Plus un maire aura de pauvres dans sa commune, plus il aura de chance d'obtenir des revolvers ! Cette distribution de 4 000 revolvers est une expérimentation de 5 ans. A noter qu'à part la ville de Marseille, toutes les communes qui se sont montrées intéressées sont de taille moyenne voire petite.

Au "pays des droits de l'homme"

La France détient un sombre record européen : elle enferme bien plus d'étrangers que ses voisins de l'Union européenne (UE). En 2014, près de 50 000 personnes ont été privées de liberté, dont 26 371 en métropole et 23 166 en outre-mer (Mayotte, Guyane). Elles sont ainsi +9% de plus qu'en 2013. Les étrangers placés en rétention en France sont aussi cinq fois plus nombreux qu'en Espagne, dix fois plus qu'en Allemagne, dix-huit fois plus qu'en Angleterre...

D'après le rapport annuel des cinq associations qui interviennent au sein des centres de rétention (CRA) et locaux concernés (Assfam, Forum-Réfugiés, France Terre d'asile, Cimade, Ordre de Malte),

en métropole, plus d'une personne sur deux a été renvoyée vers un Etat membre de l'espace Schengen (55,1%) et nombre de ces renvois concernent des ressortissants européens pourtant libres de circuler au sein de l'Union (28%). Ces expulsions permettent évidemment à l'administration et au gouvernement de gonfler leurs résultats. Les Roumains sont particulièrement visés. Les Albanais, souvent interpellés dans la région de Calais (Nord) alors qu'ils cherchent à rallier le Royaume-Uni, sont devenus la quatrième nationalité enfermée en rétention en métropole (après les Tunisiens, Marocains et Algériens) et la première nationalité expulsée (14,4%). «On expulse donc vers l'Europe des gens qui souhaitent circuler et peuvent de toutes façons revenir», souligne David Rohi de la Cimade. Il souligne que, d'ailleurs, la situation est analogue en Guyane ou à Mayotte où les expulsions s'opèrent «d'une rive à l'autre».

La rétention n'est pas seulement utilisée pour expulser mais pour disperser des populations étrangères et précaires, relève le rapport. C'est la grande nouveauté de 2014, et cela se poursuit en 2015. On démantèle les camps de migrants à Calais ou les squats à Paris en les dispersant vers les centres de rétention. Il s'agit de populations - des Syriens, des Soudanais, des Erythréens - que l'Etat français ne peut pas renvoyer dans leurs pays.

L'accroissement constant de la durée moyenne de rétention -passée de 10 à près de 13 jours- est une autre tendance. Au CRA de Metz (Moselle), 139 personnes ont été retenues durant le maximum de 45 jours pour rien !

A Mayotte, les chiffres donnent le tournis : 20 000 adultes et 5500 enfants enfermés ! En 2012, la France a été condamnée par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour sa pratique de l'enfermement des enfants en rétention. Une circulaire, adoptée dans la foulée de l'élection de Hollande, était censée y remédier... mais elle ne s'applique pas à l'Outre-Mer. Or cette pratique perdure et même augmente, déplore le rapport: +16% en métropole où 110 mineurs se sont retrouvés derrière des barbelés, +59% à Mayotte où ils ont été 5582 détenus, dont 676 dans des «locaux» de rétention encore moins adaptés. «Depuis cette île, des enfants sont parfois enfermés et expulsés sans être accompagnés de leurs parents, en toute illégalité», relève encore le rapport, qui souligne «la dimension profondément traumatisante de l'interpellation, de l'enfermement et de l'éloignement pour ces enfants.»

Source : Article de Pascale Egré sorti sur leparisien.fr

"Qui a tué Ali Ziri"

Ce film sort le 7 octobre. C'est une arme pour ceux et celles qui luttent contre les violences policières (voir CA 249). Si vous voulez le programmer dans votre ville contactez : distribution@zeugma-films.fr ou justicealiziri@laposte.net.

Promotion choisie à la SNCF !

Voici quelques mois, « Médiapart » avait révélé que des agents du service de surveillance généralisée (Suge) de la SNCF à Montpellier s'adonnaient à des pratiques nauséabondes : SMS racistes, chants néo-nazis, violences envers des personnes maghrébines… confirmées par le défenseur des droits. La SNCF n'y a absolument rien vu de mal puisqu'elle a promu contrôleur l'un des auteurs des SMS alors que la personne qui l'a dénoncé a subi des poursuites disciplinaires au sein de cette entreprise. *Source : resistons.lautre.net*

Mehdi Boutouta 28 ans assassiné par la police le 3 septembre

Jeudi 3 septembre après midi à Ste Foy les Lyon, Mehdi Bouhouta 28 ans a été tué de 2 balles en pleine tête par un inspecteur de police d'Oullin. Mehdi est la 4ème personne assassinée par la Police française dans le Rhône en moins d'un an !!

La mort de Medhi n'est pas un cas isolé, ou une bavure accidentelle :

Le 31 mars 2015 dans le 5ème arrondissement la police prend en chasse un jeune de 30 ans et le pousse vers la mort.

Le 17 février 2015 à Romans-sur-Isère, Elyès 14 ans fait le tour d'un parking en voiture, la BAC le prend en chasse, il percute un arbre et meurt sur le coup.

Le 12 octobre 2014, dans le 7ème, un équipage de 4 flics pourtant armés de taser assassine de 4 balles dans le dos un homme de 42 ans en crise psychotique.

Depuis 2000, c'est plus de 127 personnes qui ont été ainsi tuées par la police en France

Source : rebellyon.info

Renseignement: espionnage par la DGSE

Le Conseil constitutionnel a validé cet été l'essentiel de la loi sur le Renseignement. L'une des seules dispositions de cette loi censurée par le Conseil constitutionnel portait sur la surveillance internationale, pour laquelle l'Etat voulait appliquer un régime dérogatoire sans aucune protection légale des droits des étrangers. Nous venons d'apprendre que le gouvernement va faire déposer par deux députés PS, une proposition de loi "sur les mesures de surveillance internationale". Elle visera à instaurer un cadre législatif à la collecte de renseignements dans les communications à destination ou en provenance de la France. Le texte doit faciliter l'interception massive des communications sur Internet et les conversations téléphoniques.

Avant la censure du Conseil constitutionnel, le gouvernement pensait légaliser un décret secret (car classé secret-défense) datant de 2008. Le 1er juillet dernier, le magazine L'Obs révélait que Sarkozy avait autorisé en avril 2008 la DGSE à espionner les communications internationales transitant par la France, grâce à la mise en place de dérivations sur les fibres optiques qui passent par des points d'interconnexion installés sur le territoire. Les données sont dupliquées, filtrées pour conserver celles susceptibles de contenir des informations intéressantes, puis envoyées vers les serveurs et les analystes de la DGSE à Paris ! L'Obs affirmait qu'un premier plan courant jusqu'à 2013 avait été signé par Nicolas Sarkozy pour installer les stations d'interceptions, et qu'un nouveau plan étendu avait été validé par l'actuel président François Hollande, jusqu'en 2019.

Le 3 septembre, la Quadrature du Net, French Data Network (FDN) et la Fédération FDN ont annoncé un nouveau recours, déposé cette fois-ci contre ce décret non publié concernant les activités d'espionnage de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Ces associations demandent, bien évidemment, l'annulation de ce décret … qui n'existe pas ! A suivre…

Source : numerama.com

Big Brother

Solidarité contre la répression

Dans Courant Alternatif n°252, il était fait un récapitulatif des attaques des Etats espagnol et français contre le mouvement basque, révélant la poursuite de leur acharnement répressif bien que ETA se soit engagée de façon unilatérale dans la résolution du conflit depuis 2011 et ait amorcé la mise hors d'usage de ses armes et munitions le 1er mars 2014.

Un autre exemple de cet acharnement s'est produit début juillet, à Ossès, proche de Saint Jean Pied de Port, quelques semaines seulement après la Conférence humanitaire pour la paix à Paris (le 11 juin), lors de laquelle plusieurs médiateurs internationaux étaient intervenus en faveur du processus de paix.

Les faits

Le 7 juillet, le petit village d'Ossès a été le théâtre d'une opération policière de grande envergure, réunissant des membres de la police française, dont une équipe du RAID, et de la garde civile espagnole. Deux militants d'ETA ont été arrêtés et avec eux le couple propriétaire de la maison où ils étaient hébergés.

Dès l'intervention de la police et pendant la perquisition de la maison, la mobilisation de solidarité a été importante (150 personnes, toutes générations confondues) et ce du début de la soirée jusqu'en pleine nuit, dans une atmosphère sereine. Mais subitement les policiers, prétextant une bousculade, ont attaqué les gens rassemblés, directement et sans sommation, tirant presque à bout portant avec des flashballs et usant de matraques télescopiques et de gaz lacrymogènes. Des robocops du RAID menaçaient les manifestants en braquant leurs fusils sur eux. Sept personnes ont été sérieusement blessées, dont cinq par des tirs de flash-balls, parmi lesquelles un journaliste d'une radio basque. Beaucoup d'autres ont reçu des coups.

Le lendemain, en soirée, plus de 800 personnes se sont rassemblées à l'entrée du village, bloquant pendant un moment la départementale : « Non à la répression ! Oui à la résolution ! Libérez les détenus ! »

Le 9 juillet, nouvelle opération de police à Ossès, au domicile d'une militante abertzale, Grazi Etchebehere. Celle-ci était aux fêtes de Pampelune et la perquisition de son domicile s'est effectuée en son absence. A nouveau, des personnes se sont rassemblées très vite, bloquées par les gendarmes à l'approche de la maison. Sa propriétaire, prévenue et revenue sur place, a eu le temps, avant d'être arrêtée, de revendiquer haut et fort d'avoir hébergé les deux militants clandestins arrêtés le 7 juillet : « J'ai aidé un groupe qui veut rendre les armes. Je n'ai rien à regretter. Chacun doit contribuer comme il peut à faire avancer le processus ». Elle assume ainsi la totale responsabilité de l'hébergement, expliquant que si les deux membres d'ETA se sont retrouvés chez des voisins amis, c'était par amitié et à sa demande, parce qu'elle comptait aller passer quelques jours à Pampelune.

Ces paroles sans peur et sans détour, qui expriment clairement l'engagement politique de son auteure, ont eu un effet indéniable pour aviver et renforcer la mobilisation.

Le soir même, nouveau rassemblement important à Ossès, ainsi que le 10 juillet, jour où les cinq personnes en garde à vue au commissariat de Bayonne ont été transférées à Paris. Le 11 juillet, une conférence de presse a été organisée sur la place d'Ossès devant plusieurs centaines de personnes pour dénoncer l'action de la police et demander la libération des personnes arrêtées et le retour de tous les prisonniers et exilés basques. Le soir, le couple qui avait hébergé provisoirement les militants d'ETA était remis en liberté conditionnelle sous contrôle judiciaire. Malgré la volonté du juge d'instruction de placer Grazi E. en détention, le juge des libertés lui a donné les mêmes conditions de liberté conditionnelle. En revanche, les deux militants d'ETA ont été mis en examen pour association de malfaiteurs et incarcérés à Fresnes et à Fleury-Mérogis.

Le 18 juillet, une manifestation très importante a eu lieu à Saint Jean Pied de Port, réunissant 2000 personnes environ.

Quelques leçons :

La mobilisation contre cette opération policière a été longue et numériquement très importante. A cela plusieurs raisons.

Les personnes visées par la police et la justice pour avoir hébergé des militants clandestins étaient très connues dans le mouvement basque pour leur implication et leur engagement dans les luttes.

L'extrême violence policière de la nuit du 7 juillet à l'encontre de gens qui s'étaient spontanément et pacifiquement réunis pour témoigner de leur solidarité a créé une onde de choc, tant elle est apparue « démesurée, incompréhensible et inacceptable ».

La détermination avec laquelle Grazi Etchebehere a assumé son action et en a expliqué les objectifs ont permis de construire la riposte d'emblée sur des bases politiques claires, sans passer par des détours de type humanitaire. Cela a sonné comme un appel à dépasser les peurs, à faire fi des discours criminalisants et à ériger la solidarité en outil de combat contre la répression. De très nombreux manifestant-es, le 18 juillet, portaient un autocollant où était écrit : "Nik ere, ene etxeko ateak idekiak ditut - Moi aussi j'ouvre les portes de chez moi !".

La collusion des Etats français et espagnol est apparue de façon criante et concrète sur le terrain, policiers français main dans la main avec la Garde civile espagnole pour mener des opérations répressives dans l'Hexagone.

La volonté des deux Etats s'est à nouveau manifesté aussi très clairement : ils refusent d'entamer le processus proposé par ETA d'un désarmement réalisé de façon ordonnée et planifiée et prônent pour seule solution la voie policière : il s'agit pour eux de traquer, arrêter et emprisonner jusqu'au dernier les clandestins encore en liberté.

Enfin, tout ce qui concerne l'actualité du Pays Basque, hormis pour ce qui est de faire valoir une image touristico-folklorique, ne franchit toujours pas médiatiquement les limites du territoire …

Pays basque, le 14 septembre.

L'impact du BDS sur l'économie israélienne Focus sur 2014

2014 a été l'année au cours de laquelle le mouvement BDS mondial (boycott – désinvestissement – sanctions) a atteint les grands médias en Israël. Un nouveau magazine d'actualités diffusé aux heures de grande écoute a consacré 20 mn au BDS (le 18 janvier), et la plupart des ministres du gouvernement ont réagi

Les nouvelles directives adoptées par l'Europe sont entrées en application en janvier 2014 et ont expliqué au public israélien que la pression internationale sur Israël allait continuer à augmenter. La Ministre de la justice, Tzipi Livni, a averti qu'Israël tendait à connaître une situation semblable à celle de l'Afrique du Sud du temps de l'Apartheid : le boycott par le reste du monde.

Les principaux boycotts en 2014

Dans un très rapide résumé des principaux événements BDS en 2014, on peut citer les boycotts suivants : le fonds de pension néerlandais PGGM a décidé de se retirer de cinq banques israéliennes ; Véolia a perdu un contrat de 4 milliards de dollars à Boston ; Scarlett Johansson a dû abandonner son rôle d'Ambassadrice d'Oxfam à cause de sa participation à la promotion commerciale de Sodastream ; la plus grande banque danoise a inscrit sur liste noire la banque israélienne Hapoalim ; le parlement sud africain a voté une résolution de soutien à BDS ; deux firmes européennes ont abandonné le projet de construction d'un port à Ashdod ; le syndicat des étudiants de l'Université du Kent a annulé un contrat avec G4S ; le fonds de pension luxembourgeois FDC a cessé ses investissements dans 9 firmes israéliennes ; le syndicat des étudiants de l'université de Galway adopte le BDS ; l'église méthodiste US appelle au boycott de Sodastream ; Buenos Aires annule un contrat de 170 millions avec Mekorot (la compagnie d'eau portugaise EPAL a rejoint le boycott une semaine plus tard) ; le syndicat national des enseignants du Royaume Uni adopte le boycott ; l'UE bannit l'exportation de volailles des colonies puis étend l'interdiction aux productions animales ; le rappeur Talib Kweli annule un concert en Israël ; l'association des étudiants de l'université de Santa Cruz adopte une motion pour cesser ses investissements ; Bill Gates vend ses parts dans G4S ; G4S annonce qu'il va mettre fin au contrat avec les prisons israéliennes ; l'église presbytérienne vote pour ne plus investir dans Caterpillar, HP et Motorola ; le fonds de pension néerlandais ABP se désinvestit de deux entreprises d'armement israéliennes ; Sinéad O'Connor annonce qu'elle ne jouera pas en Israël ; quatre municipalités écossaises adoptent BDS ; Georges Soros vend ses actions Sodastream ; un cargo israélien est empêché de décharger à Oakland pendant 4 jours ; la chaîne de supermarchés SuperValu arrête de vendre des produits israéliens en Irlande. Cette très longue liste n'est que partielle. Évidemment ce n'est pas chose que les Israéliens peuvent ignorer.

En 2005, quand plus de 170 organisations de la société civile palestinienne lancèrent l'appel du BDS, de fortes discussions sur la question s'ensuivirent dans la gauche israélienne. Des membres de la gauche (comme Uri Avneri) dirent que les actions BDS feraient que les Israéliens se sentiraient coincés, que la société israélienne s'enfermerait encore plus dans sa forteresse défensive et que son agressivité à l'encontre les Palestiniens augmenterait. Cet avertissement s'est avéré absolument fondé, et l'année 2014 en a été le révélateur. Nous reviendrons sur cet avertissement à la fin de cet exposé.

BDS a changé la donne

Comme il est facile d'ignorer les premiers mois de 2014, au regard de ce qui s'est passé ensuite. Mahmoud Abbas forme le gouvernement d'union nationale, trois colons sont assassinés, Netanyahou accuse Hamas et appelle à la vengeance. L'armée israélienne envahit la Cisjordanie, dans un assaut qui conduit rapidement à une invasion et à un bombardement de Gaza comme on n'en avait jamais vu de semblable jusque-là. Presque immédiatement après le cessez-le-feu à Gaza, des affrontements éclatent à Jérusalem. Il y a des opérations militaires et policières massives à Jérusalem Est contre les Palestiniens et une série d'attaques de Palestiniens contre des cibles civiles. Ces événements ne sont pas sans lien avec la pression internationale sur Israël.

Ce lien se trouve dans les débats en Israël sur le niveau de vie, la détériora-

BDS remporte une nouvelle victoire : Veolia vend ses activités en Israël

Le mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et ses partenaires internationaux célèbrent le retrait de la grande compagnie française Veolia du tramway de Jérusalem (JLR), un réseau ferroviaire illégal qui a été construit pour faciliter le développement et l'expansion des colonies israéliennes sur le territoire palestinien occupé.

La vente de ses parts dans le projet JLR met un terme à tous les engagements de Veolia sur le marché israélien, notamment tous les projets qui violent le droit international et les droits de l'homme du peuple palestinien.

Cette vente est la conséquence d'une longue campagne de boycott pendant 7 ans contre Veolia en raison de sa complicité dans l'occupation israélienne, qui lui a fait perdre des appels d'offre dans le monde entier d'une valeur estimée à plus de 20 milliards d'euros.

Veolia a vendu presque toutes ses activités commerciales en Israël en avril 2015 mais avait gardé jusqu'à maintenant 5% de parts dans le projet JLR. Jeudi soir, le groupe de recherche Who Profits a fait savoir que Veolia a liquidé ses 5% de parts dans le projet JLR.

Sous la pression de BDS, Veolia a raté de gros contrats avec des autorités locales en Europe, aux Etats-Unis et au Koweït. Des conseils municipaux dans toute l'Europe ont adopté des résolutions excluant la société des appels d'offre à cause de son implication dans les violations des droits de l'homme commises par Israël.

Suite au massacre d'Israël à Gaza à l'été 2014, par exemple, le conseil municipal de Koweït a exclu Veolia d'un appel d'offres d'une valeur de 750 millions de dollars pour le traitement des déchets solides.

Les dirigeants de Veolia ont reconnu que la campagne a fait perdre à la société « d'importants contrats », et des analystes financiers ont parlé à plusieurs reprises du coût financier de la campagne pour Veolia.

Fin 2013 la notation financière de Véolia a été dégradée en raison de sa dette colossale signalée à plus de 20 milliards de dollars – pratiquement la valeur totale des appels d'offre perdus par Veolia jusque-là.

Le JLR est considéré comme l'une des plus dangereuses opérations coloniales israéliennes pour normaliser et renforcer le contrôle d'Israël sur la partie occupée de Jérusalem-Est et intégrer encore plus les colonies de la ville à l'état d'Israël. Le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies a considéré que ce projet était un service pour les colonies illégales d'Israël dans les Territoires palestiniens occupés. L'implication de Veolia dans ce projet, comme dans d'autres opérations illégales israéliennes, a rendu l'entreprise complice des violations du droit international commises par Israël.

En plus de sa participation au JLR, Veolia a aussi été visé pour sa participation au traitement des déchets, aux services d'eau et au réseau de bus pour des colonies israéliennes illégales. Veolia a cédé le contrôle de ces chantiers à d'autres entreprises quand la pression de la campagne a augmenté.

Extrait d'un communiqué du Comité national BDS palestinien (BNC) du 1er septembre 2015 - Source : bdsfrance.org

tion des conditions sociales, la stagnation des salaires et l'augmentation croissante du coût de la vie ainsi que le manque de logements. Les protestations sociales en Israël se sont bien gardées d'en parler, mais de nombreux Israéliens réalisent que les ressources nécessaires pour changer la situation sociale en Israël sont accaparées par la sécurité et l'armée. Aucun pays développé au monde ne dépense, pour la sécurité, une part du budget de l'État équivalente à celle d'Israël. L'organisation suédoise SIPRI estime les dépenses militaires israéliennes à 6 ou 8 % du PIB, mais l'organisation israélienne de droite INSS (Institut National des Études de Sécurité) avance des chiffres encore supérieurs. Il n'y a pas de pays plus militarisé au monde qu'Israël, mais, quand des politiciens tentent de couper dans le budget de la défense, les haut gradés militaires effraient le public avec le terrorisme, Daech, Hamas, la Syrie, etc. Après les élections de 2013 en Israël, les médias ont présenté une analyse sous la forme de deux discours en compétition : un discours socio-économique vs un discours sécuritaire. C'est une équation cruciale et un message clair. Si les gens sont plus préoccupés par leur niveau de vie, la puissance militaire d'Israël peut en souffrir. Si la sécurité prend la priorité, aucune avancée ne sera possible pour le bien-être de la population.

Le mouvement BDS change la donne parce que, ce qu'il met cela au grand jour, c'est que la société israélienne doit payer un prix économique pour l'occupation, la colonisation et l'apartheid. Ce ne sont pas seulement quelques économistes qui spéculent sur la manière dont le niveau de vie pourrait augmenter si on parvenait à la paix. C'est un mouvement mondial qui appelle à une pression économique pour qu'Israël respecte le droit international, et tous les Israéliens sont conscients de son existence.

Une seule solution : la lutte !

En 2014, Abbas a pris un grand risque en formant le gouvernement d'unité nationale et en signant la convention de Rome de la Cour de Justice Internationale de La Haye. Et le 5 mars 2015, l'OLP a voté la suspension de la coopération de sécurité avec Israël. Ces changements sont importants. Ils peuvent sonner la fin de l'Autorité Palestinienne, mais plus important, ils dissipent l'illusion qu'il y a un processus de paix, et par là même ils sapent la principale stratégie du gouvernement israélien de maintien du statu quo – le bluff de la poursuite d'un processus de paix.

La réponse du gouvernement israélien fut extrêmement brutale, comme vous le savez tous. La mort, les blessures, les souffrances et la pauvreté infligées aux Palestiniens en 2014 ne peuvent pas les convaincre de cesser leur lutte pour la liberté, mais peuvent attiser les flammes de la violence et faire assurément qu'en Israël les généraux se mettent en scène et donnent des interviews tous les jours au journal du soir. Ce n'est pas une mince affaire pour le gouvernement israélien. L'invasion de Gaza a suscité une forte résistance et causé un énorme dommage à l'économie israélienne. Sans même compter les effets négatifs à long terme sur l'industrie touristique, le centre de recherches Adva estime que l'attaque « Bordure protectrice » contre Gaza a coûté de 10 à 12 milliards de NIS (environ 2,5 milliards d'euros). Et ceci alors que tous les services sociaux en Israël sont en crise.

Le seul espoir pour le gouvernement de droite israélien est de changer de sujet pour maintenir la population en état de peur permanente. Ils essaient de changer de registre pour que les gens ne pensent pas « oh, mes conditions de vie sont mauvaises parce que le monde nous boycotte à cause de notre politique », mais « oh, mes conditions de vie sont mauvaises parce que nous devons acheter plus d'armes pour combattre le Hamas qui veut nous tuer ». Netanyahou a été interrogé le 31 août sur l'importance du budget de la défense prévu pour 2015, et sa réponse a été révélatrice de la position du gouvernement israélien. Il a dit «La vie passe avant la qualité de la vie ». Sa survie politique repose sur le conflit. Et c'est pourquoi son gouvernement a duré moins de 2 ans. Il a appelé à des élections anticipées parce qu'il a besoin d'élections dans la foulée du conflit armé de 2014, tant que le souvenir de la peur est encore frais, dans le but d'éviter une discussion sur l'économie et les questions sociales.

C'est exactement l'avertissement que donnaient ceux qui critiquent le BDS. Ils disaient que la pression internationale allait pousser la société israélienne plus à droite, que le gouvernement deviendrait désespéré et plus violent. Ils avaient raison bien sûr, mais ce n'est qu'une partie du tableau, comme l'ont dit les militants du mouvement BDS depuis le début. L'autre aspect de la question est : quelle est l'alternative ? Croyons nous que, sans la pression internationale, Israël abandonnera son contrôle du territoire palestinien et commencera à respecter le droit international ? Bien sûr que non. Et y a-t-il jamais eu dans l'histoire un cas d'empire colonial abandonnant son pouvoir et respectant les droits des populations autochtones de sa propre volonté ? Pas un seul. Ce n'est que quand les peuples autochtones mènent une longue et difficile lutte qu'ils peuvent forcer les maîtres coloniaux à cesser la répression.

Une force d'espoir

Pouvons nous être sûrs qu'après toute cette violence et cette répression, la pression va forcer le gouvernement israélien à reconnaître les droits des Palestiniens et en finir avec le système d'apartheid ? Je ne pense pas que l'on puisse en être sûr. Une lutte sanglante est en cours, et la violence ne tire pas le meilleur des peuples. Le gouvernement israélien développe des formes de répressions plus sophistiquées, alors que de nombreux Palestiniens perdent espoir et décident de renoncer à la vie pour faire un peu souffrir leurs occupants.

BDS, cependant, est une force d'espoir. Parce que c'est un mouvement basé sur les droits et établi sur le droit international, il s'ouvre à tout le monde. Il rappelle aux Israéliens que leur société est construite sur de graves injustices, et que s'ils nient l'existence de ces injustices, ils seront isolés en permanence dans le monde. Il rappelle aux Palestiniens qu'il existe une stratégie de libération qui ne passe pas par le canon du fusil. C'est pourquoi Netanyahou (et d'autres dirigeants israéliens) sont si menacés par BDS et que, depuis 2012, Netanyahou ne cesse de répéter que BDS est antisémite. Aucune autre déclaration de Netanyahou n'a conduit autant de Juifs du monde entier à soutenir BDS.

Vraiment, le temps presse, parce que les Palestiniens perdent patience, et parce que le public israélien se résigne graduellement à vivre dans un Etat sécuritaire, avec des drones dernier cri volant sur leurs têtes mais avec des hôpitaux et des salles de classe dignes du tiers monde.

Mais grâce à la lutte persistante des Palestiniens et au soutien qu'elle reçoit du mouvement de solidarité internationale, il y a aussi des fissures dans la machine de guerre israélienne. Par exemple, il y a une importante émigration d'Israéliens éduqués hors d'Israël, un message pour dire à ceux qui restent en Israël que l'idéologie sioniste ne convainc plus les gens de sacrifier leur qualité de vie pour les idéaux sionistes. Après tout, à Berlin, vous pouvez avoir à la fois la vie et de meilleures conditions de vie.

Mais sans doute avez-vous entendu que de nombreux Juifs (en particulier de France) viennent en Israël, à cause de la prétendue vague antisémite en Europe. Le 18 février, Zvi Barel de Ha'aretz a écrit : « Les Juifs qui ont souffert de l'antisémitisme européen vont l'échanger contre le racisme israélien. Ils vont découvrir qu'ils sont devenus citoyens d'un pays occupant, cette même occupation qui a contribué à ce même antisémitisme qui leur a fait faire leurs valises en premier lieu… » Il est important de comprendre que n'importe quel Juif européen peut venir en Israël et recevoir un passeport, des cours d'Hébreu gratuits et quelques autres avantages. Après quelques semaines ou quelques mois, ils peuvent rentrer chez eux en France. Mais le gouvernement israélien veut présenter cela comme une « immigration de masse » et même l'ambassadeur en Allemagne Ya'akov Hadas a rejoint les antisémites en appelant les Juifs européens à partir de chez eux pour aller en Israël. Ne vous inquiétez pas, très peu ont été convaincus.

Nous ne pouvons pas savoir à l'avance quel serait le point de rupture de la société et du gouvernement israéliens. Je ne sais pas quand ils vont réaliser qu'ils n'ont pas d'autre choix que celui de respecter les droits des Palestiniens en tant qu'être humains. Mais nous savons que lorsqu'ils l'auront fait, leurs opinions politiques changeront aussi. En Afrique du Sud, juste avant la chute de l'Apartheid, la grande majorité de la population blanche soutenait l'Apartheid. Juste après sa chute, ils disaient tous « nous avons toujours été contre ». Il n'y a pas de raison de penser que l'Apartheid en Palestine finisse autrement.

Shir Hever, conférence à Bonn, Allemagne, le 14 mars 2015

Source: https://senderfreiespalaestina.de/english.htm - Traduction : SF pour BDS France ; intertitres CA

SOUTIEN DE SAADIA ET HUSEIN (Du Comité BDS France 34)

Pendant les bombardements israéliens de l'été 2014, le 3 août, nous avons reçu sur le fil d'actualité de notre compte Facebook personnel, un « post » sous forme d'un dessin rapprochant des campagnes de financement faites d'une part pour l'armée de l'Allemagne nazie, et d'autre part pour l'armée israélienne.

Nous avons manqué de vigilance en partageant ce montage sans voir qu'il était accompagné d'un texte antisémite et négationniste particulièrement abject. Nous ne sommes évidemment pas les auteurs de ce post.

Le 6 août en fin d'après-midi nous avons été contactés par un ami qui avait été lui-même informé en début d'après-midi par la présidente de la LDH34 de la présence de ces posts sur nos pages. Dès la lecture du texte nous avons immédiatement effacé ces posts de nos pages FaceBook. À de nombreuses reprises, nous nous sommes publiquement expliqués, notamment dans des déclarations à la presse locale, dans des textes et des vidéos sur le site du comité BDS France 34 ainsi que sur les réseaux sociaux.

Aucun militant ne peut ignorer ces faits facilement vérifiables : toute la chronologie des évènements est consultable sur le site du Comité BDS France 34:
. (https://bdsf34.wordpress.com/)

Nous sommes des militant-e-s – porte parole – du comité BDS France 34, adhérent de la Campagne BDS France qui répond à l'Appel palestinien. Celui-ci appelle les sociétés civiles du monde entier à sanctionner l'état d'Israël « jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable du Peuple Palestinien à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international : « fin de la colonisation, égalité absolue pour les palestiniens d'Israël et retour des réfugiés de 48 ». L'appel BDS prône l'égalité des droits et le refus de tout racisme.

Nous sommes totalement étrangers à toute forme de racisme et de discrimination. L'antisémitisme nous fait horreur et nous le combattons à l'égal de tous les racismes, même quand il avance masqué sous les traits « pseudo-antisionistes » d'un Dieudonné ou d'un Soral ; nous refusons tous les amalgames, confusions ou raccourcis de pensée.

Nous accuser « d'apologie du génocide et de négationnisme » est une diffamation à notre égard et une attaque politique du mouvement BDS qui est aujourd'hui la meilleure « arme » du combat non-violent mené par le peuple palestinien pour ses droits.

Au moment où la campagne BDS internationale remporte des victoires, ouvre de vrais espoirs et des perspectives pour la défense des droits du Peuple Palestinien, nous nous étonnons de l'acharnement de la LDH dont la signification nous pose question.

La plainte de la LDH a permis à la LICRA de s'emparer de cette accusation pour déclencher une offensive contre le comité BDSFrance34 demandant l'interdiction de toutes ses manifestations publiques portant ainsi entrave à sa liberté d'expression.

La plainte de la LDH a permis aux relais sionistes de se constituer parties civiles dans ce procès qui s'appuie sur une instrumentalisation des évènements à partir d'une reconstruction falsifiée des faits.

Elle a permis à la LICRA, au BNVCA de Ghozlan et à « Avocats sans Frontières » de Goldnadel, (membre du comité directeur du CRIF et avocat du sinistre Ulcan) de se porter parties civiles aux côtés de la LDH dans ce procès. Nul doute qu'ils vont tenter de faire du procès qui aura lieu le 12 novembre 2015, le procès du BDS Palestinien et qu'ils vont tenter de criminaliser tous ceux qui critiquent et s'opposent à la politique d'Israël, relayant ainsi la campagne internationale israélienne contre le BDS Palestinien.

C'est pourquoi nous vous appelons à signer cet Appel au soutien et à vous rassembler dans un large Comité de Soutien :

- Pour exiger avec nous que la LDH se retire des parties civiles et nous réhabilite publiquement,
- Pour soutenir le BDS attaqué par les officines sionistes et autres organismes pro-israéliens.

Saadia, Husein et le comité BDSFrance 34. Montpellier le 7 septembre 2015

Contact : comitebdsfrance34@gmail.com
Source : bdsfrance.org - Solidarité

Les Nouveaux Partisans
Histoire de la gauche prolétarienne par des militants de base

(Al Dante, coll. «Documents», 2015)

L'effort continu pour réduire Mai 68 à un prurit culturel et en occulter la dimension sociale a permis de faire disparaître de l'espace cognitif ce qui fut la cause de ce mouvement : la lutte des classes dans les années 60 et suivantes *(voir le numéro spécial de* CA/Offensive *sur Mai 68)*.

Ne figuraient plus alors qu'au rang d'anecdotes les huit millions de grévistes de la plus grande grève générale de l'histoire française, les révoltes des jeunes OS (ouvriers spécialisés) en 1966-1967, les luttes anticolonialistes… Et, dans la foulée, aux côtés de bien d'autres, la Gauche prolétarienne (GP), ce mouvement atypique et éphémère qui secoua de manière non négligeable la France de 1970 à 1972.

C'est à cette amnésie sélective et organisée que quelques militants de l'ex-organisation maoïste se sont attaqués, quarante ans après, en montrant que l'expérience GP appartient bien à l'histoire sociale de l'époque et qu'on ne peut la réduire aux itinéraires de quelques leaders. Et le livre, documents à l'appui, fournit en effet de nombreux éléments que le récit geismardo-julyen a passés sous silence.

Quelle que soit l'orientation idéologique ou partisane qui est la nôtre (anarchiste, communiste révolutionnaire ou autres), l'expérience de la Gauche prolétarienne est un moment qui nous appartient aussi. Et c'est de ce point de vue que la critique peut et doit s'exercer.

Nous avons qualifié la GP d'organisation maoïste. Pourtant, si ses dirigeants et ses créateurs venaient essentiellement du marxisme-léninisme version *Petit Livre rouge*, nombre de ses militants de base, voire de ses cadres intermédiaires, étaient des travailleurs sans étiquette spécifique, parfois même des anarchistes écœurés par l'immobilisme et le caractère idéologique du mouvement anar officiel. Malgré tout, même mâtinée de libertaires et de spontanéistes, l'organisation reste maoïste, et le livre du petit groupe d'ex-militants de base le montre clairement.

En tout premier lieu, la question du pouvoir à l'intérieur de l'organisation est contournée par les auteurs. Comment les «renégats» comme ils les appellent, «ceux qui sont passés du col Mao au Rotary» comme Guy Hocquenghem les dénommait finement, ont-ils pu «autodissoudre» la GP avant de réaliser leur conversion ?

Imaginez un instant, dans une tout autre époque, que Julien Coupat, ne voyant pas l'insurrection venir, décide de dissoudre les «appellistes» (du coup rendus visibles !). Tollé, certainement, dans une partie de la mouvance ; des «On vous l'avait bien dit que c'étaient des rigolos» fusant dans les rangs autoproclamés prolétariens ; des «C'est toujours la même chose» chez les anars. Pourtant, bon gré mal gré, Julien trouvant un poste universitaire de philo serait suivi par d'autres sur les mêmes voies de l'intégration et se répandrait dans les médias pour affirmer que l'aventure fut belle mais que l'avenir radieux se situe maintenant ailleurs (c'est-à-dire là où ils ont décidé d'être !).

Eh bien, c'est ce qui s'est passé en 1973. Les militants de base, auteurs du livre, ont beau affirmer que la GP a, malgré tout, continué pour un temps, qu'elle a eu des prolongations dans d'autres segments de l'histoire sociale, ils exagèrent un tantinet. La débâcle fut bien réelle, et pas seulement orchestrée par de «mauvais chefs». Il y a eu, je crois, une sous-estimation du rôle malfaisant de l'intrusion médiatique dans la politique française (télé-de Gaulle, rôle des transistors pendant les événements de Mai…) jusque dans les rapports de pouvoir au sein même des organisations révolutionnaires. Ce n'est pas un hasard si les «renégats» sont devenus journalistes ou écrivains. Ce n'est pas un hasard si l'«action exemplaire et spectaculaire» était, à l'époque, le sésame de l'action militante. Cette intrusion médiatique dans les mécanismes de pouvoir fut mal maîtrisée par l'*ensemble* du mouvement, et sans doute peut-on dire qu'elle ne l'est toujours pas.

Il est un autre point sur lequel les auteurs se situent dans le droit fil de l'avant-gardisme léniniste, c'est le triomphalisme, presque de l'autosuffisance, qui les amène à se tromper lourdement sur la période abordée. On y constate un ton apologétique : «La GP […] fut le véritable mouvement de résistance populaire», «Seule la GP a été au cœur des combats des nouvelles classes ouvrières [OS-immigrés]», etc. C'est faire fi d'autres groupes ou organisations tenus pour quantités négligeables, mais surtout de l'ensemble des acteurs eux-mêmes de ces résistances et de ces combats qui ne peuvent sans doute pas être, dans la cervelle d'un GPiste, autonomes, et sans qui la GP n'aurait pu exister.

On trouve encore des traces, chez ces militants de base, d'une certaine parano qui caractérisait l'UJCML (Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes), matrice de la GP, et qui les amène à dire des bêtises. Où ont-ils vu que certains anciens du Mouvement du 22 mars expliquaient la création de ce dernier par une «histoire de mixité de dortoirs» et non par une réunion anti-impérialiste ? Où ont-ils vu que le Mouvement du 22 mars fut créé par les différentes organisations d'extrême gauche présentes sur le campus de Nanterre, alors que l'une d'entre elles, l'UJCML, le dénonçait comme «petit-bourgeois» !

Enfin, nous constatons que quelques épisodes peu glorieux de la vie de la GP sont occultés alors qu'ils auraient pu être évoqués à travers une analyse du pouvoir dans l'organisation : les parodies de procès populaires se substituent à la justice bourgeoise (épisode du juge Leroy dans le cadre de l'assassinat du petit Gregory par exemple), l'alliance avec le leader poujadiste des petits commerçants Gérard Nicoud du Cidunati, etc.

Mais soyons certains que toutes les critiques émises précédemment n'ont d'intérêt à être discutées que si elles ne concernent pas simplement la GP, mais l'ensemble des mouvances révolutionnaires, quelles qu'elles soient. L'expérience des camarades (de base !) de la GP fait partie du pot commun.

JPD

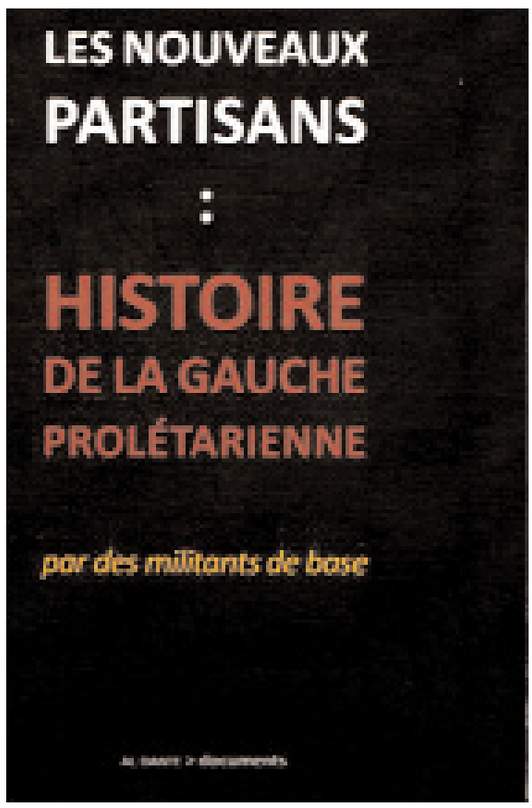

● SAMEDI ●

AUBERGE DE JEUNESSE

12h00 : Ouverture des stands.

14h00 : Débat* « Société sécuritaire et lutte antirépression ».

16h30 : Projection du film *On est vivants* de Carmen Castillo, suivi d'un débat sur les résistances sociales.

PLAN B

22h00 : Concert avec Singe des rues et Skalpel (rap).

● DIMANCHE ●

AUBERGE DE JEUNESSE

10h00 : Ouverture des stands et de l'atelier fanzines

13h00 : Débat* « La situation et le projet autogestionnaire au Kurdistan ».

15h30 : débat* « Les migrant-e-s face à l'Europe forteresse ».

* Les noms des intervenant-e-s seront précisés ultérieurement.

RESTAURATION SUR PLACE SAMEDI & DIMANCHE
ENTREE LIBRE

Le comité d'organisation du forum, soutenu par :
le Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux,
Ensemble, le Nouveau parti anticapitaliste,
l'Organisation communiste libertaire

LIBÉRONS الحرية لجورج عبد الله GEORGES ABDALLAH

Combattant de la cause palestinienne enfermé en France

32 ans, ça suffit !

MANIFESTATION SAMEDI 24 OCT. 14H

De la gare à sa prison - Lannemezan (65)

Toutes les infos sur : liberonsgeorges.over-blog.com

Guevara De La Serna || جيفـــارا دي لا سيرنـــا

23-24-25 OCTOBRE/WEEK END CONTRE L'ARMEMENT DE LA POLICE

UN AN APRES LA MORT DE REMI, BLOQUONS L'USINE DE PONT-DE-BUIS

Le 25 octobre dernier, à Sivens, Rémi Fraisse était tué par une grenade offensive de la gendarmerie. Ces dernières années, on ne compte plus le nombre de mutilé-e-s et de blessé-e-s par les armes de la police : *grenades, Flash Ballx, Lanceurs de Balles de Défense*. La militarisation croissante du maintien de l'ordre répond à une volonté de réprimer toujours plus durement la moindre rebellion, la moindre résistance, la moindre déviance.

Les armes policières, utilisées en France et exportées dans le monde entier, sont fabriquées sur le sol français, et notamment par l'entreprise *Nobel Sport*, basée à Pont de Buis. L'usine bretonne produit différents modèles de grenades lacrymogènes, et les balles en caoutchouc tirées par la police. Le week end du 25 octobre 2015 nous organisons une journée d'action autour de cette usine, suivie de deux journées de discussions et de rencontres. Nous voulons mener une percée dans l'imaginaire en ciblant ceux qui produisent les armes de la police, en s'interrogeant sur la logistique qui fait vivre la répression, qui la met en œuvre, et qui en profite puisque c'est aussi un business, avec un marché intérieur et des contrats à l'export.

Notre seule présence devant les grilles de cette usine classée Seveso suffira à bloquer la production. Mais nous envisageons cette action comme le début d'un processus plus large.

Tou-te-s solidaires contre les violences d'État, tou-te-s à PontdeBuis, du vendredi 23 au dimanche 25 octobre 2015 !

- **VENDREDI 23 OCTOBRE** Manifestation à 14H au départ de la place de la gare de Pont-de-Buis. Venez avec vos idées, votre créativité : masques de couleurs, marionnettes, peinture, musique
- **SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 OCTOBRE** Débats, discussions, moments de convivialité et d'action.

Le lieu d'hébergement sera diffusé au dernier moment, au moyen d'une infoline ou bien sur place de vive voix.

Plus d'infos sur : http://desarmonslapolice.noblogs.org